



Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique



Congrès du 19 Avril 2015 à Céret



Route Départementale 916 - 66170 MILLAS

Tél : 04 68 66 88 38 - Fax : 04 68 66 74 99 - e-mail : federationpeche66@wanadoo.fr

Sites internet : www.peche66.org / www.maisonpechenature66.com / sur Facebook (pêche66)

FÉDÉRATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES POUR LA PÊCHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

CONGRÈS
Du dimanche 19 Avril 2015
à CÉRET

ORDRE DU JOUR

- Ouverture du Congrès par le Président de la Fédération.
- Appel des AAPPMA.
- Souhails de bienvenue du Président de l'AAPPMA et de Monsieur le Maire de Céret.
- Rapport d'activité présenté par le Secrétaire Général de la Fédération.
- Rapport technique présenté par le Directeur Technique de la Fédération.
- Rapport moral présenté par le Président de la Fédération.
- Questions diverses.
- Allocutions des personnalités.

Congrès du Dimanche 19 Avril 2015 à CÉRET

SOMMAIRE

Accueil	P. 3
Compte-rendu d'activité 2014	P. 5
Temps forts des activités techniques 2014	P. 13
Rapport moral	P. 19
Activités du pôle animation	P. 30
Repeuplement	P. 33

ACCUEIL

Rapporteur : Monsieur René PATAU, Président.

Mesdames et Messieurs.

Bonjour à tous et merci pour votre présence.

C'est pour moi un honneur et un plaisir d'ouvrir, à Céret, le congrès 2015, de la Fédération des Associations Agréées des Pyrénées-Orientales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

Il s'agit du soixante et douzième congrès de la Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Pyrénées Orientales.

Simplement je voudrais remercier en bloc toutes les personnalités qui nous font le grand honneur et l'amitié d'assister à notre congrès départemental.

Je suis très heureux de recevoir à notre tribune des personnalités qui ont bien voulu s'imposer le devoir d'assister à notre rendez vous :

- Madame Ségolène Neuville secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Merci d'avoir bien voulu, malgré vos charges gouvernementales nous faire le grand honneur de votre présence.

Elle est pour nous le signe de l'intérêt que vous portez aux affaires de la pêche de loisir et sans nul doute le témoignage de relations amicales.

Elle me donne l'occasion de vous adresser publiquement nos félicitations, pour votre élection conseillère départementale du Canton Canigou.

- Madame Josiane Chevalier Préfète du département. Bienvenue pour votre première participation parmi nous. Merci pour la tutelle compréhensive et intelligente qu'exercent vos services et ceux de la DDTM en particulier. Je veux parler de toute la réglementation liée au loisir pêche, au comité consultatif des lacs de montagne et de la régulation des cormorans.

- Madame Hermeline Malherbe a prévu de nous rejoindre vers onze heures, pour assister à une partie de nos débats.

Je dois excuser :

Monsieur Claude Roustan Président de la Fédération Nationale de la Pêche en France et Président du Club Halieutique, lui-même pris par ses nombreux rendez vous.

Monsieur Pascal Vardon, délégué interrégional de l'ONEMA, regrette de ne pouvoir se joindre à nous.

Bien évidemment, je voudrais adresser mes remerciements à Monsieur le Maire de Céret qui nous accueille et qui assiste à nos travaux.

Céret connaît aujourd'hui une grosse activité avec une journée dédiée au cheval et avec les chevaux vapeur du rallye du Vallespir.

Monsieur le Maire n'est pas un pêcheur ! je précise bien à la ligne, mais il soutient de longue date les activités de l'AAPPMA et à ce titre je souhaite lui remettre la médaille d'honneur de la Fédération.

Ensuite je salue le travail d'organisation de l'AAPPMA de Céret et en particulier son nouveau et jeune Président Michel Lopez, qui a œuvré efficacement pour le succès de ce congrès.

Je remercie aussi Corinne qui nous fait le plaisir d'assurer une visite accompagnée du vieux Céret, suivie par la visite guidée du musée d'art moderne de Céret.

Je remercie également Simone Esparre et Albert Parés pour le relais qu'ils apportent, une fois de plus, à la préparation matérielle et à la réussite de cette journée.

Ce congrès est particulier. Sans doute car nous n'étions pas venus à Céret depuis longtemps et surtout parce que c'est le dernier d'une mandature qui aura duré sept ans et qui se terminera, pour les AAPPMA le 31 décembre 2015 et le 31 mars 2016 pour les administrateurs de la Fédération.

Je précise que les AAPPMA qui le souhaitent peuvent proposer leur candidature afin d'accueillir le Congrès 2016. Merci d'avance pour le ou les futurs volontaires.

Je rappelle aux représentants des pêcheurs, qu'en 2016, l'Assemblée Générale statutaire et le Congrès départemental se dérouleront ensemble sur une même réunion.

Ce congrès 2015, c'est la réception des délégations des 29 AAPPMA, qui représentent la structure de base de la pêche associative dans le département.

Ce congrès est aussi riche des personnalités et des amis, qui nous honorent de leur présence et que je remercie une nouvelle fois.

Ces invités marquent l'importance et la qualité des relations que nous entretenons.

Je ne doute pas que ce congrès se déroulera dans une ambiance sereine de travail.

Je vous souhaite à tous un excellent congrès, riche d'échanges et de convivialité.

Bon congrès à toutes et à tous.

Encore une fois merci à tous pour votre présence.

René PATAU

RAPPORT D'ACTIVITE 2014

par Albert PARES, Secrétaire Général

Avant propos :

En qualité de secrétaire général de la fédération de pêche, il m'incombe de vous présenter le rapport d'activité 2014 de notre Fédération qui est d'ailleurs le dernier du mandat en cours. L'actualité a rendu nécessaires plusieurs réunions des diverses commissions, du bureau et du Conseil d'Administration, ceci pour la bonne marche de notre fédération mais aussi pour la finalisation des travaux de la Casa de la Pesca sans pour autant en oublier les attentes halieutiques des pêcheurs.

NOS ADHERENTS :

L'année 2014 a vu une légère augmentation de nos adhérents. (+ 2.77 %-sauf cartes Nomades-, soit 310 cartes) On constate que la possibilité de vente en ligne étendue à l'ensemble des Fédérations de France qui ont le choix maintenant entre les divers modes de vente de cartes (papier ou internet) se développe lentement.

	2012	2013	2014
Cotisations « Adultes » (Interfédérale + Majeure)	5788	5742	5838
Découverte « Femme »	421	468	478
Cotisations « Jeunes » (M)	939	895	1073
(D)	2622	2154	2099
Cotisations « Vacances » Appelée en 2015 « Hebdomadaire »	778	1037	1084
Cartes Journalières	1494	895	929
Cartes Nomades (Balcère)	937	650	526
	12.979	11.841	12.027

* OPTIONS	Cotisations (gestion Lacs de retenue 1 ^{ère} cat.)	805	865	868
	Timbres Club Halieutique	137	184	216
	Timbre Pêche « Barque »	241	248	296
	Timbre « Float-tube »			32

(M) = Personne Mineure (12 à 18 ans) - (D) = Carte découverte (moins de 12 ans) * = Non pris dans le nombre des adhérents.

LA VIE ASSOCIATIVE :

Pour le bon fonctionnement de la Fédération et pour arriver aux meilleurs résultats, maintes réunions sont nécessaires.

Un résumé des principales de l'année écoulée.

- 5 C.A. (les 30 janvier – 24 avril – 13 juin – 11 septembre et 12 décembre)
- La réunion du personnel, (29 janvier)
- Les réunions individuelles Président/Agents (Positionnement Convention Collective)
- L'A.G. des GPP (1^{er} février à Millas) ;
- La récompense de la 1000^e carte en partenariat avec l'Indépendant (10 février) ;
- Notre A. G. Statutaire dans nos nouveaux locaux à Millas le 1^{er} Mars ;
- Présence au CA de l'URFAM le 7 avril à l'Isle-sur-la-Sorgue ;
- Le Congrès du Club Halieutique du 25 au 27 avril en Andorre ; (50 ans d'existence)
- Le Congrès de l'URFAM les 2 et 3 mai à Sausset-les-Pins ;
(Union Régionale des Fédérations de l'Arc Méditerranéen)
- Notre Congrès annuel qui a eu lieu le dimanche 4 mai à Vinça ;
- A-G de la SNSAPL le 21 juin à Paris ; (Syndicat National des Structures Associatives de Pêche de Loisir)
- A-G et Congrès de la FNPF les 22 au 23 juin à Paris ;
- 4 réunions de secteur préalables à la réunion des Présidents (*pour faciliter et préparer le déroulement*) le 24/09 à Amélie, le 25/09 à Vinça, le 25/09 à Millas, et la dernière le 17/10 à Font-Romeu.
- La réunion des Présidents qui a eu lieu le 25 octobre à Millas, où est arrêtée la mise au point du projet de réglementation pour l'année à venir ;
- Comité consultatif des lacs de montagne et présentation à l'Administration (DDTM) de la réglementation 2015 (le 5 novembre à Millas)
- La remise des prix du concours photo le 3 décembre à l'Indépendant ;
- Les réunions du CODERST (une par mois)
- Les AG de vos AAPPMA où le président ou un représentant de la fédération participe - sur votre demande et selon les disponibilités - à vos travaux ;
- Il faut ajouter les réunions avec les diverses entités de la vie départementale en relation avec tout ce qui concerne l'eau et la pêche dans l'univers local.

Voilà un large éventail de notre vie associative, tout ceci pour faire avancer et promouvoir la pêche dans notre département et notamment pour défendre les intérêts des pêcheurs.

LA GARDERIE :

Notre fédération comptait en 2014 un effectif de 53 gardes particuliers pour les 29 AAPPMA que compte le département. (*certaines n'ont pas de garde*)

Il faut aussi ajouter les 4 salariés commissionnés de la fédération avec des missions variées.

Le suivi administratif (*Candidatures, renouvellements, Agrément en Préfecture et Assermentation auprès du Tribunal*) est effectué par la fédération. (Albert Parès)

La formation administrative rendue nécessaire est matérialisée par les cours magistraux que sont les Modules 1 et 3. Ils sont obligatoires pour tout nouveau candidat garde et est faite respectivement par MM. Gracia et Hatte.

Avant ce stade, c'est M. Hatte, Délégué du Procureur de la République à Perpignan qui fait une sélection de capacité des candidats présentés par les présidents d'Aappma. Cette sélection s'est avérée bien souvent fort utile.

Sur 10 candidats, 2 ont été retenus pour la fédé 66, 1 pour la fédé 11 et 1 pour le CG66, soit 4 sélectionnés sur les 10 candidats.

Il y a aussi eu quelques non renouvellements parmi les fins d'agrément..

L'A.G.P.P.P.O. : (Association des **G**ardes **P**êche **P**articuliers des **P**.-**O**.)

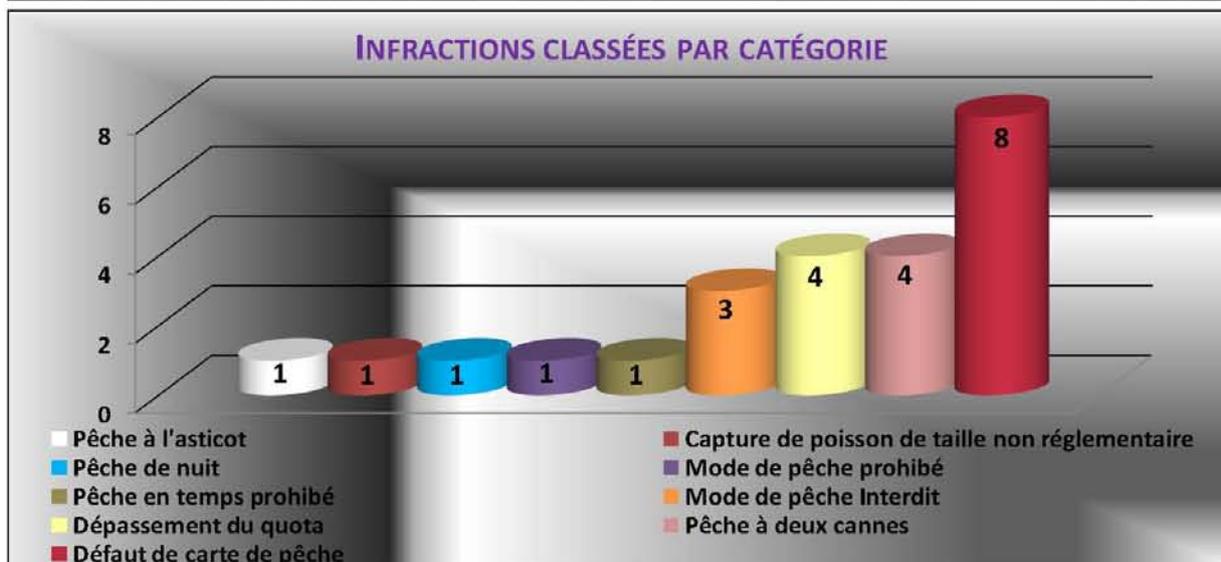
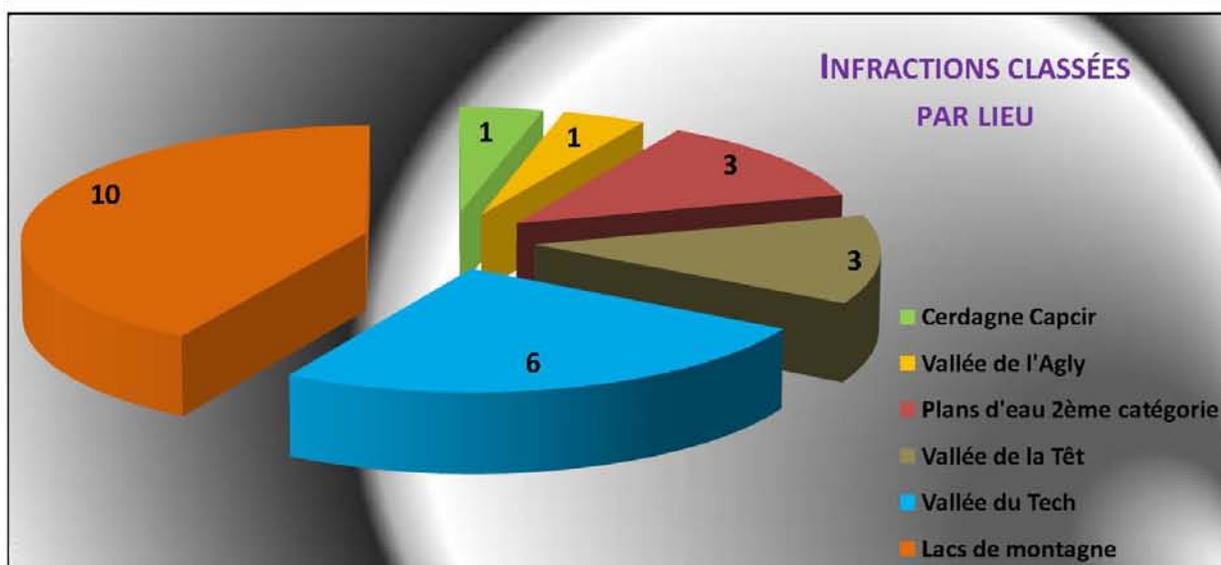
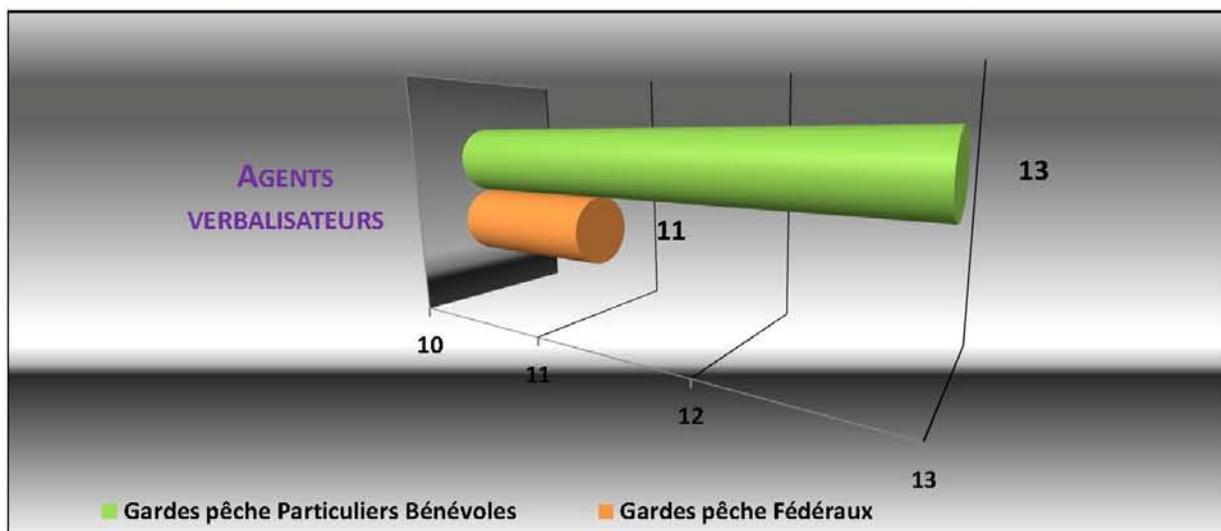
Créée le 20 juin 2009, dont le président actuel est Jean-Pierre Pilart, Vice-Président de la Fédération, c'est Antoine Ramos, cheville ouvrière de l'AGPPPO qui assure la planification et la répartition des tâches selon les lieux et le calendrier proposé par la Fédération. Après quelques défections de membres du Bureau, il est prévu pour 2015 que Michel Vivas, Bastien Périno et Gilbert Arnaud intègrent le Bureau.

C'est aussi l'Association qui a en charge les cours de « Mise à niveau » dispensés à l'ensemble des gardes particuliers des Aappma,

Le remboursement des frais engagés est fait par le Président selon la collecte de renseignements fournis par les gardes et avec la collaboration de Fabienne.

Un fléau : Les cormorans : Un quota annuel de 140 unités est autorisé. Antoine Ramos et des Lieutenants de Louveterie ont la charge de ces tirs de régulation, mais ce nombre est vraiment insuffisant vu leur quantité et doit être revu à la hausse. Et il y a maintenant les visons et les loutres qui s'ajoutent !

PV 2014



LES PISCICULTURES :

Au nombre de deux, les unités fédérales (Sahorre et Fontrabieuse) assurent le développement et la production d'alevins et truitelles pour aider au repeuplement lorsque la nature ne suffit plus. (Truites souche méditerranéenne, AEC Bouillouse, Fario Carança)

LES REPEUPEMENTS :

Partout où la reproduction naturelle est reconnue et efficace, on pratique la gestion patrimoniale.

Dans les contextes perturbés et/ou dégradés et dont la nature ne suffit pas, on procède à des opérations de repeuplement pour maintenir les populations piscicoles intéressantes à pêcher. (C'est Olivier Baudier qui le définit d'après les résultats des pêches électriques d'inventaire et études des lieux)

Ci-dessous, tableau des quantités par catégorie du repeuplement effectué en 2014.

Quantités (<i>en nombre</i>)	<u>Nature</u> : Alevins
314.000	TAC Bouillouses
280.500	Souche Carança
40.000	Fario souche Pyrénéenne
Quantités (<i>en nombre</i>)	<u>Nature</u> : Truitelles
80.000	Souche Carança

LA PROMOTION DE LA PECHE :

Dans le cadre des actions des « Parcours Pêche de Loisir » et afin de soutenir la pêche, la Fédération opère ponctuellement et selon un calendrier affiché sur les lieux concernés, sur la brochure officielle de notre fédération et annoncé par voix de presse, à des déversements de truites AEC : 13.920 kg se répartissant ainsi :

1) Rivières et lacs :

Pour les cours d'eau de 1 ^{ère} catégorie :	3.175 kg	TAC	(Truites Arc-en-Ciel)
Pour les plans d'eau de 1 ^{ère} catégorie :	5.385 kg	«	
Pour les cours d'eau de 2 ^{ème} catégorie :	855 kg	«	
Pour les plans d'eau de 2 ^{ème} catégorie :	4.950 kg	«	

Plus les dotations concours AAPPMA et Manifestations : 1.100 kg

(Dotations ponctuelles de la Fédération à la promotion de la pêche).

Soit près de 13 tonnes pour le plaisir des pêcheurs.

La Casa de la Pesca : (Travaux, suite)

Divers aménagements et embellissements y ont été apportés cette année pour la rendre plus personnelle. Espaces verts à entretenir, mais aussi agrandissement des locaux par la construction d'une annexe afin de libérer de la place dans le garage.

Travaux effectués bénévolement par Jacques Pizana aidé par votre secrétaire général pour ce qui est de la maçonnerie, et par Gérard Layes aidé par Alexandre Murgui pour la charpente et la toiture. (Gain de 20.000 €)

LES MANIFESTATIONS et FESTIVITES :

- La journée « Pêche Dames » le 18 mai à Millas ;
- La Journée nationale de la pêche le 1^{er} juin ;
- Les 32 concours organisés par les AAPPMA où la fédération aide de 50 kg de TAC par concours sur la base de deux maxi par Aappma ;
- Les 3 concours de l'été au parcours touristique du lac de Balcère ;
- Fête de la randonnée le 6 juillet à Porté ; (*stand de pêche*)
- Initiation pêche au Long d'en Bas avec le CG66 les 23 juillet et 20 août ;
- Le challenge du Vallespir à Amélie le 31 août ;
- Lancement de la pêche dans le réservoir de Millas (Mouche et Float-tube) le 8 novembre ;
- Le Steetfishing à Perpignan le 16 novembre ;
- Le challenge carpe de la Toussaint à Villeneuve de la Raho.

Le PDIPN : (*Ateliers Pêche Nature - itinérant*)

Assuré durant l'année par les 2 agents de développement salariés de la fédération, ils présenteront leurs actions en détail eux-mêmes dans leur rapport d'activité.

Toutefois d'une synthèse globale, il y a eu 100 journées de formation pour 1.815 participants. Ces journées sont réparties entre le scolaire*, le périscolaire (ALSH+PIJ), des demandes individuelles, le secteur Handicapé (IMED, ITEP, ADAPEI), l'Office de Tourisme de Bolquère, les stages Pêche Nature, le Guidage Découverte et les participations au féminin (Pêche Dames, Journée Nationale Pêche, Long d'en Bas)

* Les prestations théoriques ont eu lieu à la Casa de la Pesca à Millas et au sein des écoles et collèges de Thuir, Le Soler, Rodez, Perpignan et Sahorre.

Divers :

Stagiaires : Ce sont 5 stagiaires qui ont été pris en compte par notre Fédération.

- un élève ingénieur, un BTS, deux de classe 3^e et un emploi école/entreprise.

Frayères :

Après la fermeture de la pêche en septembre, des observations de surveillance sur la présence de géniteurs sur les frayères ont eu lieu. (M. Vivas, N. Périaud, B. Périno et agents ONF)

Pêches électriques :

Equipes composées de salariés (3) mais surtout de 30 bénévoles des Aappma spécialement formés avec le renfort d'une élève ingénieur stagiaire, Romane Farine. Ils sont aptes à opérer (selon leur disponibilité) en toute sécurité. Sur une trentaine de personnes formées, une vingtaine participe à ces travaux selon leur temps libre. C'est sous la maîtrise d'Olivier Baudier, que 48 pêches électriques au total ont eu lieu, représentant 25 journées de terrain sur près de 4 km 5 de cours d'eau pêchés.

Résultat entre les P.E. réalisées par des équipes de la Fédération et celles faites en collaboration avec des agents ONF (5). Plus le renfort d'un stagiaire ONF.

Bathymétrie des lacs du Carlit :

Durant l'été, les lacs du Carlit ont fait l'objet d'une « bathymétrie* ». C'est Olivier Baudier qui a géré les opérations, aidé de Michel Vivas et de quelques bénévoles. Huit jours de terrain avec des conditions de travail très dures cause météo. Gilbert Arnaud étant l'homme clé pour le transport du matériel et qui a dû gérer aussi les caprices de Utah. (*la mule louée à cet effet pour le transport du lourd matériel*)

(Bathymétrie : étude détaillée (ici des lacs) : elle porte sur : les diverses profondeurs, la cartographie, les courbes de niveau, la surface, les herbiers...)*

La Communication :

Pour être dans l'air de temps et faire connaître au public –tant novice que connaisseur- les avantages de la pêche et les nouveautés proposées, plusieurs documents ont été confectionnés. (Affiches, panneaux, brochures diverses)

Préparation et mise en route dès le mois de septembre, la pêche à peine fermée. (*Publicités, mises à jour du règlement et des cartes géographiques*) Elle se poursuit jusqu'à l'édition de la brochure officielle de la Fédération « **Pêcher en 66** » qui doit être prête pour la mise en ligne de vente des cartes, soit le 15 décembre.

A noter que l'édition 2014 sur la même lancée que celle de 2013 a été entièrement réalisée à la fédération, avec 4 pages de plus. L'impression est réalisée par un imprimeur de la place.

L'édition 2015 a été conçue selon les mêmes principes. (Brochure + Dépliant)

Cette formule (brochure et petit dépliant) convient parfaitement aux pêcheurs.

Historique sur la 1^{ère} édition d'un document concernant la pêche dans les Pyrénées-Orientales, réalisé par Albert Parès en 1970.

Un « **Guide des Parcours de Pêche labellisés** » de présentation luxueuse a été fort utile et très apprécié.

Le dépliant spécial « Lacs de montagne » est édité par l'Aappma de Font-Romeu en collaboration avec la Fédération.

Sites Internet : (*à consulter et à utiliser sans modération*)

www.peche66.org pour tout savoir sur la pêche dans notre département,
www.cartedepeche.fr pour l'achat de toute carte ou supplément pêche,
www.maisonpechenature66.com pour l'actualité pêche locale,
ainsi que sur le site : [facebook](#)

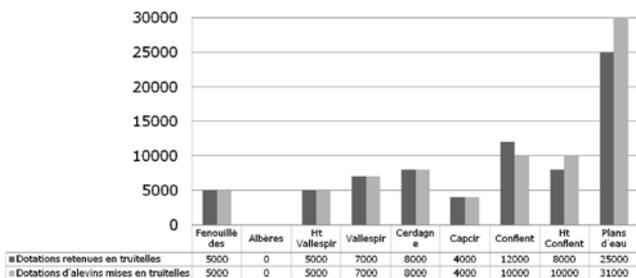
CONCLUSION :

Beaucoup de travail est fait, mais la fédération à 7 salariés (4 sur le terrain) qui bien sûr ne peuvent tout faire à eux seuls, tant de choses sont entreprises. Aussi, un grand merci aux bénévoles, souvent les mêmes, sans qui tout ce qui est entrepris ne pourrait être fait.

Mais vous êtes beaucoup à œuvrer, tant pour les pêches électriques, la garderie, les repeuplements, les travaux de toute sorte, et il y n'en manque pas. Votre Fédération en est consciente et vous en est reconnaissante. Merci encore à vous, valeureux bénévoles pour votre participation utile et votre dévouement très apprécié.

A.P.

Le plan départemental de repeuplement de la première catégorie piscicole, dotations en truitelles fario mise en œuvre en 2014



Globalement, 108 % des dotations retenues ont été mises en œuvre. Cet écart s'explique principalement par une légère surproduction. Les truitelles surnuméraires ont été mises en œuvre en renfort de dotations sur le secteur « plan d'eau ».

Les démarches de gestion concertées des milieux aquatiques mise en œuvre par bassin versant, Un enjeu fort dès 2014 dans les concertations, la gestion quantitative de l'eau



Pourquoi faut-il maintenir un débit minimum dans les cours d'eau ? Les enjeux nécessaires :

- Le maintien de la mise en eau des habitats clés des espèces aquatiques.
- Le maintien de la libre circulation des espèces pour pouvoir se déplacer, se reproduire, ou passer d'un habitat de repos à un habitat de nutrition.
- La dilution des effluents d'origine domestique (Les efforts d'épuration sont toujours calculés par rapport à un débit naturel minimum de dilution).

Pourquoi faut-il maintenir un débit minimum dans les cours d'eau ? Les enjeux piscicoles

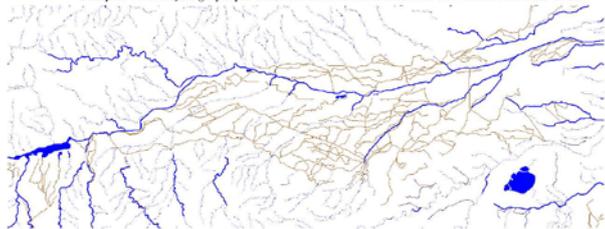
La grande majorité des travaux sur l'impact de la réduction des débits ont conclu à de fortes modifications qualitatives et quantitatives dans les communautés piscicoles.

- Dans l'amont de la zone salmonicole, les abondances de truites sont réduites de 10 à plus de 80%, selon la valeur de débit réservé (Shirvell, 1979 ; Baran *et al.*, 1995 ; Demars, 1985).
- Plus en aval, les peuplements évoluent vers une dominante d'espèces et d'individus de petites tailles au détriment des espèces et individus de grande taille (Reijol; 10 2002 ; Ovidio *et al.*, 2008).
- Les caractéristiques biologiques telle que la croissance peuvent également être modifiées (Lagarrigue, 2000).

Les démarches de gestion concertées des milieux aquatiques mise en œuvre par bassin versant, Un enjeu fort dès 2014 dans les concertations, sur la gestion quantitative de l'eau

=> Implication importante de la Fédération sur le sujet au travers de contributions au sein des démarches de gestion concertées de l'eau. **Un sujet complexe.**

Exemple : réseau hydrographique naturel et réseau de canaux dans le cours aval du bassin de la Têt



Les démarches de gestion concertées des milieux aquatiques déployées dans d'autres cadres

- ✓ Préparation du PM associé au futur SDAGE 2016 => 2 réunions
- ✓ Sécurisation des digues de l'Agly « maritime » => 1 réunion
- ✓ Suivi de la qualité des eaux du bassin de l'Agly => 1 réunion
- ✓ Accord cadre Agence de l'Eau / Fédération => 1 réunion
- ✓ Avant projet de vidange du barrage du Lanoux => 1 réunion
- ✓ Projet de remise en eau du canal de Bastide à Olette => 1 réunion
- ✓ Comité de gestion des barrages => 2 réunions
- ✓ Création d'une Base de Données départementales sur l'eau => 1 réunion
- ✓ Comités consultatifs de Réserves Naturelles => 3 réunions
- ✓ Commission « Espace Naturel et Biodiversité du PNR => 1 réunion

=> 39 réunions externes au total

Actions concertées de restauration de la continuité écologique

Contribution technique aux démarches d'études d'Avant-Projet de restauration de la continuité écologique



➤ Seuil / Prise d'eau de l'ASA de Céret sur le Tech à Amélie Les Bains (rôle d'AMO) => 2 réunions



➤ Seuil / Prise d'eau du canal de Nyer sur la Rivière de Nyer / Mantet (rôle d'alerte par un suivi d'incidence) => 1 réunion



➤ Seuil / Prise d'eau du canal de l'ASA d'Estavar sur l'Angoust (contribution technique) => 2 réunions

Actions concertées de restauration de la continuité écologique

Contribution technique aux démarches d'études d'Avant-Projet de restauration de la continuité écologique



➤ Radier du pont Joffre et passage à gué du parc des expositions sur la Têt à Perpignan (contribution technique) => 1 réunion



➤ Seuil / Prise d'eau / Passage à gué sur l'Agly à Rivesaltes (rôle d'AMO) => 1 réunion

Actions concertées de restauration de la continuité écologique

Contribution technique aux démarches d'études d'Avant-Projet de restauration de la continuité écologique



➤ Prises d'eau à vocation hydro-électriques de la SHEMA (Riberolle Hie et Basse, Angoustrine, La Salitte sur la Têt (contribution technique) => 2 réunions

Actions concertées de restauration de la continuité écologique

Contribution technique aux démarches d'études d'Avant-Projet de restauration de la continuité écologique



➤ Etude de restauration de la continuité écologique du bassin aval du Caillan (contribution technique) => 2 réunions



➤ Préparation du volet « continuité écologique » du futur Contrat de Rivière Têt => 1 réunion

➤ Etude de restauration hydro-morphologique du Tanyari => 1 réunion

Actions concertées de restauration de la continuité écologique

Autres contributions

➤ Mise en œuvre du partenariat FDPMA 66 / RFF pour le suivi de bon fonctionnement et l'entretien de la passe à poissons la Cabrils à Olette.

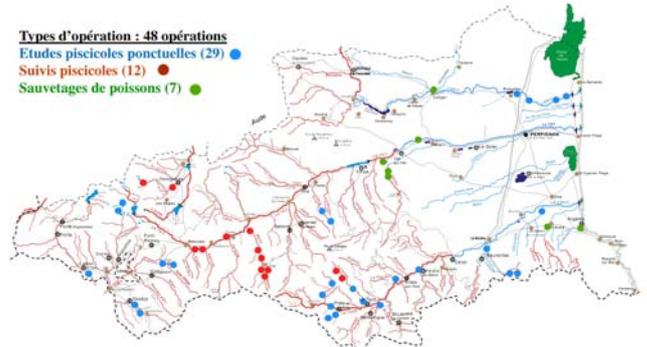


➤ Synthèse des données piscicoles disponibles sur la vallée de la Têt pour nourrir la réflexion sur la continuité piscicole dans le cadre du futur Contrat de Rivière Têt.

En 2014, de nombreux projets ont été à l'étude, 2015 devrait être marqué par la mise en œuvre d'aménagements.

Acquisition de connaissances Etudes, suivis et sauvetage piscicoles Zoom sur la campagne de pêches électriques 2014

Types d'opération : 48 opérations
Etudes piscicoles ponctuelles (29) ●
Suivis piscicoles (12) ●
Sauvetages de poissons (7) ●



=> Plus de 4.5 Km linéaires de cours d'eau pêché.

Acquisition de connaissances

Zoom sur la campagne de pêches électriques 2014

Les pêches d'études liées à des études piscicoles ponctuelles
Les opérations en régie : 21 opérations



Acquisition de connaissances

Zoom sur la campagne de pêches électriques 2014

Les pêches d'études liées à des études piscicoles ponctuelles
Les opérations en régie : 21 opérations



Acquisition de connaissances

Zoom sur la campagne de pêches électriques 2014

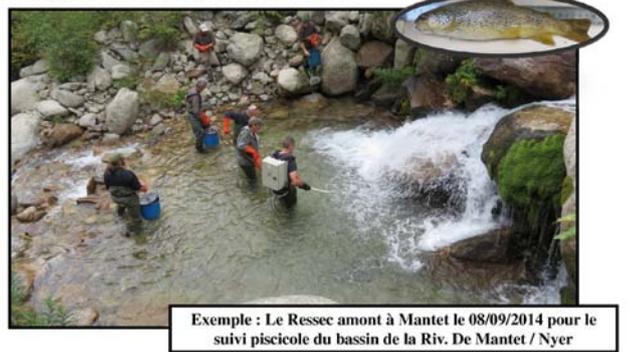
Les pêches d'études liées à des études piscicoles ponctuelles
Les prestations techniques : 8 opérations



Acquisition de connaissances

Zoom sur la campagne de pêches électriques 2014

Les pêches d'études liées à des suivis piscicoles
Les opérations en régie : 8 opérations



Acquisition de connaissances

Zoom sur la campagne de pêches électriques 2014

Les pêches d'études liées à des suivis piscicoles
Les opérations en régie : 8 opérations



Acquisition de connaissances

Zoom sur la campagne de pêches électriques 2014

Les pêches d'études liées à des suivis piscicoles
Les prestations techniques : 4 opérations



Acquisition de connaissances

Zoom sur la campagne de pêches électriques 2014

Les pêches d'études liées à des suivis piscicoles
Les prestations techniques : 4 opérations



Exemple : Suivi de l'incidence des installations de la SHEM dans le bassin amont de la Têt, ici, la Têt à La Cassagne (amont barrage du Paillat)

Acquisition de connaissances

Zoom sur la campagne de pêches électriques 2014

Les pêches de sauvetage des poissons
Opérations en régie : 3 opérations



Exemple : Pêche de sauvetage avant assec prévisible sur l'Agly à Estagel, le 19/11/2014

Acquisition de connaissances

Zoom sur la campagne de pêches électriques 2014

Les pêches de sauvetage des poissons
Les prestations techniques : 4 opérations



Exemple : Pêches de sauvetage avant travaux au pied du seuil / passage à gué de Nefiach, les 16 et 18 /07/2014

M2 : Ressec – Passerelle Station de suivi piscicole

Exemple de « rendu » d'un suivi piscicole



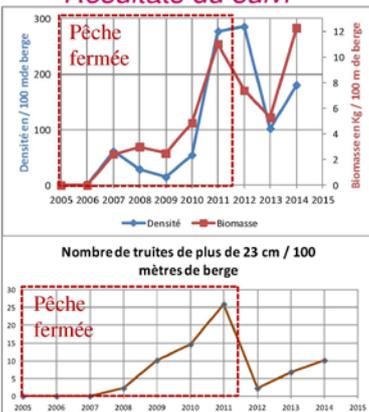
Mode de gestion piscicole :
Gestion patrimoniale depuis 2006

Altitude	: 1530 m	Type d'écoulement	COURANT	Import. relative en %	83	Prof. moy. en m.	0.16	Granulométrie Dominante	Elèves	Accessoirs	Cailloux grossiers	Type de colmatage	Pas de colmatage
Distance à la source	: 5.8 Km	PLAT	PROFOND	17	0.25	libes	Gaviers					Type de colmatage	Pas de colmatage
Pente IGN	: 31.2 pm												

En quelques mots : Station en sortie de gorges, la vallée s'ouvre, lit peu accidenté, en amont et en aval éloigné, présence d'obstacles infranchissables à la montaison pour les poissons.

M2 : Ressec - passerelle Résultats du suivi

Exemple de « rendu » d'un suivi piscicole



⇒ Un effet sensible de la réouverture de la pêche en 2012 et 2013 couplée à deux ans de mauvaise réussite de la reproduction;
⇒ L'effet s'estompe 2 saisons de pêche après la réouverture de la pêche;
⇒ Tendence globale depuis le début du suivi : hausse des densités et des biomasses irrégulières ;
⇒ En 2014 : biomasse la plus importante enregistrée depuis le début du suivi.

Acquisition de connaissances

Zoom sur la campagne de pêches électriques 2014

Synthèse en temps passé de terrain par équipe de pêche

Equipes techniques	Nombre de sites pêchés	Nombre de jours de terrain correspondant
Pôle technique de la FDPDMA / bénévoles habilités des AAPPMA	38	20
Pôle technique de la FDPDMA / Agents de l'ONF	10	5
Total	48	25

Ont participé aux opérations :

- ✓ 3 salariés et 1 stagiaire du pôle technique de la Fédération
 - ✓ 20 bénévoles des AAPPMA « habilités à pratiquer les pêches électriques »
 - ✓ 7 agents de l'ONF
- Ainsi que de nombreux bénévoles des AAPPMA concernées par les pêches

Acquisition de connaissances

Zoom sur l'étude des lacs du massif du Carlit

Nature des opérations de terrain	Période	Nombre de jours de terrain correspondant
Test du matériel et du protocole de mesurage pour la bathymétrie sur le Plan d'eau N°1 de Millas	Juin	1
Levé de la bathymétrie et description de l'habitat piscicole en zone littorale des 12 lacs du massif à l'aide d'une embarcation et d'un système de GPS / Écosondeur	Juillet	7
Pêches électriques sur les tributaires du Llat et des Dougnes pour la collecte d'échantillons pour l'étude génétique des truites fario	Juillet	1
Vérifications et compléments au descriptif des habitats en zone littorale depuis la berge des lacs	Septembre	3
Pêche au filet en vue de la collecte d'échantillons pour l'étude génétique des truites fario sur les Dougnes	Octobre	2
Total		14



Acquisition de connaissances

Zoom sur l'étude des lacs du massif du Carlit

Le lac le plus haut du massif

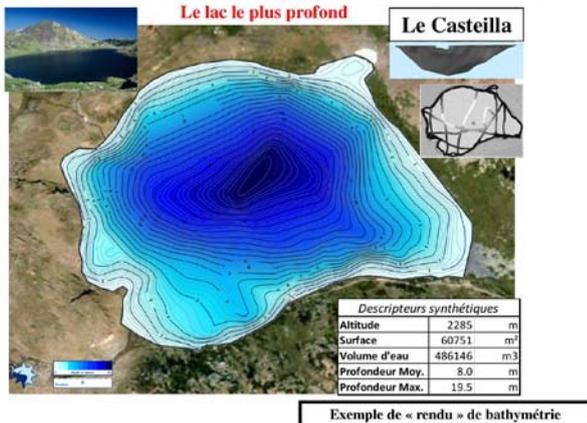


Exemple de « rendu » de bathymétrie

Acquisition de connaissances

Zoom sur l'étude des lacs du massif du Carlit

Le lac le plus profond

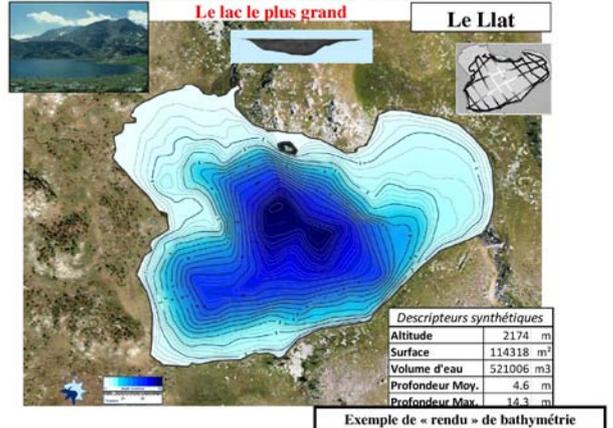


Exemple de « rendu » de bathymétrie

Acquisition de connaissances

Zoom sur l'étude des lacs du massif du Carlit

Le lac le plus grand

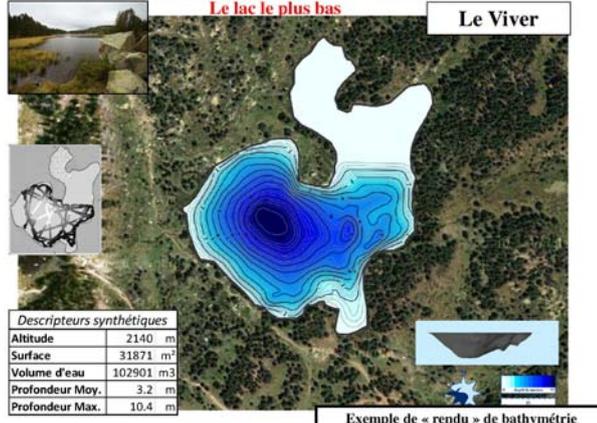


Exemple de « rendu » de bathymétrie

Acquisition de connaissances

Zoom sur l'étude des lacs du massif du Carlit

Le lac le plus bas



Exemple de « rendu » de bathymétrie



Merci de votre attention . . .



Rapport moral du Président de la saison 2014 :



Fédération des Pyrénées Orientales pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

CONGRES DEPARTEMENTAL 2015.



Céret le 19 avril 2015



Fédération des Pyrénées Orientales pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

CONGRES DEPARTEMENTAL 2015



Congrès départemental du 19 avril 2015.
Rappel.

- L'Assemblée générale statutaire, constitue la première partie de nos assises annuelles.
- Elle réunit les **Présidents et délégués élus** pour faire un point d'étape sur les actions menées durant l'année écoulée et sur les événements qui ont marqué la vie de la Fédération.
- Elle nous permet aussi de projeter les principales actions que nous pourrions soutenir en 2015.



Congrès départemental du 19 avril 2015.
Rapport moral.

- Le congrès départemental est une séance plus solennelle, avec la réception des élus, des représentants de l'administration et de nos invités.
- Il nous permet de présenter l'essentiel des opérations menées durant l'année 2014 et de revenir sur les événements qui ont marqué la vie de la Fédération.
- Il nous permet aussi de préciser les principales actions que nous projetons de soutenir.



Ce congrès fait suite à l'AG statutaire, qui s'est tenue le 7 mars 2015 à Millas.



Ce congrès fait suite à l'Assemblée Générale statutaire, du 7 mars 2015 à Millas





Congrès départemental du 19 avril 2015. Rapport moral.

- Le **bilan** des nombreuses **activités** a été présenté par le Secrétaire Général Albert Parés.
- L'AG du 7 mars a donné quitus à la Trésorière Simone Esparre, pour le **compte de résultat**, qui affiche un solde positif de 20 832 €.
- Le rappel des **missions** et des **activités techniques** sera présenté par le Directeur Technique Olivier Baudier.



Assemblée générale du 7 mars 2015. Rapport moral.

- L'année 2014 aura été marquée:
- Par le rôle moteur de la Fédération Nationale pour la Pêche en France (**FNPF**) et la contribution du Club Halieutique (**CHI**).
 - Mais aussi par l'activité de notre Fédération départementale et des événements importants.



Les priorités de la FNPF.

- Moderniser la pêche et reconquérir des effectifs de pêcheurs.
- Soutenir et consolider le réseau associatif.
- Anticiper la réforme territoriale.
- Agir pour la gestion et la protection des milieux aquatiques.



Moderniser la pêche et reconquérir des effectifs de pêcheurs.

Les 3 axes du Schéma National du Développement du Loisir Pêche:

- Simplifier l'accès au loisir et moderniser la distribution des cartes de pêche.
- Construire un réseau de parcours de pêche et favoriser l'initiation pêche (PDIPN et APN).
- Communiquer sur une image et les produits pêche.



Soutenir et consolider le réseau associatif au niveau départemental.



- Aide forfaitaire pour 4 salariés par Fédération (131 000 €).
- Subventions pour le plan d'actions (milieux) et le développement du loisir pêche.



Soutenir et consolider le réseau associatif au niveau régional.



Repenser les Unions Régionales et les circonscriptions électorales actuelles:

- ✓ URFAM= PACA+ LR & Corse.
- ✓ UFBAG = Aquitaine et Midi Pyrénées.

Territoire de 3 Unions Régionales :
URFAM + URFEPPRA+URBFC (28 départements).

Le réseau associatif à l'échelle du bassin hydrographique.



- Union Régionale des Fédérations de Pêche du bassin Rhône Méditerranée Corse (juin 2013).
- ✓ Négociation de l'accord cadre avec les Agences de l'eau

URFPBRMC = 24 Fédérations adhérentes: 11URFAM (-48) + 7 URFEFRA (-42) +6 URBFC (-58, 89)

Le réseau associatif au niveau de la nouvelle région administrative.



- Réflexion en cours pour repenser les Unions Régionales et les circonscriptions électorales:
- ✓ URFAM= PACA+ LR & Corse.
- ✓ UFBAG = Aquitaine et Midi Pyrénées.

Languedoc Roussillon + Midi Pyrénées horizon 2015 – 2016.

2015, CHI- EHGO - URNE: la réciprocité élargie.



La carte interfédérale personne majeure permet de pêcher, sans coût supplémentaire, dans 91 départements, adhérents du CHI de l'EHGO et de l'URNE.

Pour la Fédération, trois événements majeurs ont marqué l'année 2014.

- Les travaux de construction d'un garage et divers équipements, à la Maison de la Pêche et de la Nature.
- L'adoption de la convention collective des SAPL.
- La saison de pêche.

Rappel: la construction de la Maison de la Pêche et de la Nature.



Coût total du projet : 1 087 804.42 €. (Espaces verts et mobilier compris).
Financement : CG 66 15.36%, Région :18.39%, FNPF: 19.21%,
 Feader: 8.40%, FD 66: 38.69% (emprunt et apport:21.82%, vente apparts:16.87%)

Achèvement de la sculpture et du socle.



1er évènement: La construction d'un garage supplémentaire.



1er évènement: . La construction d'un garage supplémentaire



1er évènement: Un garage supplémentaire, et divers équipements.



Rangement du matériel



Coin cuisine



Antoine Ramos



Gérard L Hayes

2ème évènement: adoption de la convention collective nationale des SAPL.

Les principales dispositions de la CCN et leur mise en place:

- Grille de classification.
- Les étapes du classement.
- Grilles de rémunérations.

Un travail de concertation, validé par le CA, qui aura duré 6 mois.

2ème évènement: adoption de la convention collective: Grille de classification.

	METIERS DU TECHNIQUE	METIERS DU DEVELOPPEMENT	METIERS DE L'ADMINISTRATIF
EMPLOI DU NIVEAU VI	DIRECTEUR (TRICE)		
EMPLOIS DU NIVEAU V	RESPONSABLE TECHNIQUE	RESPONSABLE DEVELOPPEMENT	RESPONSABLE ADMINISTRATIF(VE) ET FINANCIER(E)
EMPLOIS DU NIVEAU IV	TECHNICIEN(NE) QUALIFIE(E) ET HAUTEMENT QUALIFIE(E)	CHARGE(E) DE DEVELOPPEMENT	ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(VE)
EMPLOIS DU NIVEAU III	TECHNICIEN(NE)	AGENT DE DEVELOPPEMENT	EMPLOYE(E) ADMINISTRATIF(VE)
EMPLOIS DU NIVEAU II	AGENT TECHNIQUE	AGENT DE SURVEILLANCE	AGENT ADMINISTRATIF
EMPLOI DU NIVEAU I	AGENT DE SERVICE		

2ème évènement: application de la convention collective: Les étapes du positionnement.

Un positionnement par série de métiers :

Les métiers du technique,
Les métiers du développement,
Les métiers de l'administratif,

Un positionnement par niveau : 6 niveaux

3 critères à prendre en compte:
> La définition de l'emploi
> Les principales missions repères
> Le niveau de formation requis

Un positionnement par échelon

2 critères cumulatifs à prendre en considération:
L'expérience professionnelle
L'autonomie

Rappels :

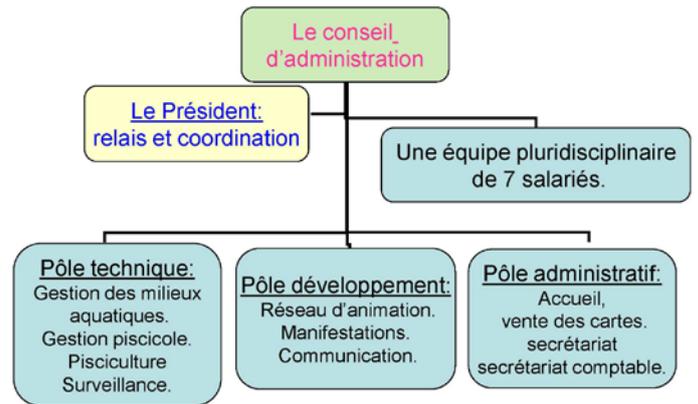
La grille de classification n'impose pas:

Le passage d'un échelon inférieur à un échelon immédiatement supérieur;
Le passage d'un niveau inférieur à un niveau immédiatement supérieur.

2ème évènement: application de la convention collective:
grille de rémunération.

NIVEAU VI	3 ^{ème} échelon	2 651.19 €
	2 ^{ème} échelon	2 499.52 €
	1 ^{er} échelon	2 350.89 €
NIVEAU V	3 ^{ème} échelon	2 250.78 €
	2 ^{ème} échelon	2 100.63 €
	1 ^{er} échelon	2 000.53 €
NIVEAU IV	3 ^{ème} échelon	1 900.42 €
	2 ^{ème} échelon	1 750.27 €
	1 ^{er} échelon	1 700.22 €
NIVEAU III	2 ^{ème} échelon	1 600.12 €
	1 ^{er} échelon	1 550.07 €
NIVEAU II	2 ^{ème} échelon	1 500.02 €
	1 ^{er} échelon	1 450 €
NIVEAU I	Echelon unique	1 431 €

2ème évènement: ajustement de
l'organisation interne FD 66.



3ème évènement: **la saison de pêche,
son contexte.**

- Durant l'année 2014, les précipitations ont été abondantes et efficaces. Elles ont gonflé les cours d'eau et favorisé l'exercice de la pêche.
- Les températures élevées de l'automne ont engendré une baisse des débits, défavorable à la reproduction naturelle des truites.
- Fin novembre l'intensité des pluies a provoqué des inondations et des dégâts.

3ème évènement: **la saison de pêche.**



Une ouverture réussie, marquée par la capture d'une truite de mer, par Jean Masnou (63 cm, 3.2 kg, à Rivesaltes).

3ème évènement : **la saison de pêche.**

Mathieu Diaz TRF 51 cm, 1.2 kg



Maxime Gatounes
TRF 53 cm, 1.280kg



Clément Magne
TRF 63 cm, 1.960kg



Camille Fourquet
TRF 43 cm, 800gr

3ème évènement: **la saison de pêche.**



- ✓ Les mois suivants ont été satisfaisants, comme la TRF de 67 cm prise sur la Têt, par Anthony Rigaudeau.

3ème évènement : la saison de pêche.

Sur la Têt, une belle fario de 75 cm, relâchée par Lucas Berteau.



3ème évènement : la saison de pêche en 2ème catégorie.



Alexandre MURGUI

3ème évènement: la saison de pêche en lacs de montagne.



La campagne de communication.



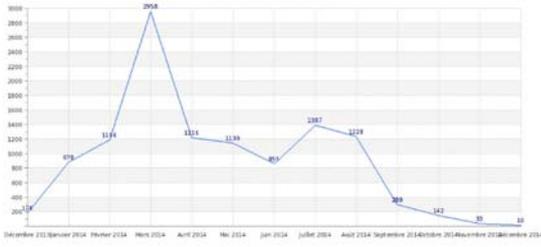
Les animations auprès des centres de loisir et des PIJ et des scolaires.

- 100 journées d'animation pour **1 815 participants.**
 - Structures scolaires:
 - 3 écoles primaires.
 - 2 collèges.
 - + IMED.
 - 7 ALSH et PIJ.
- ✓ Nicolas Périaud: 63
 - ✓ Bastien Périno: 31
 - ✓ Gilbert Arnaud: 3
 - ✓ Autres bénévoles: 3

Evolution mensuelle, de l'achat des produits.

Mois	Nbre de produits	Pourcentage
Décembre 2013	178	01.87%
Janvier 2014	678	07.44%
Février 2014	1186	16.21%
Mars 2014	2958	25.77%
Avril 2014	1150	10.07%
Mai 2014	1139	09.61%
Juin 2014	895	07.64%
Juillet 2014	1387	12.05%
Août 2014	1228	10.66%
Septembre 2014	289	02.51%
Octobre 2014	143	01.25%
Novembre 2014	13	00.11%
Décembre 2014	19	00.16%
Total	13499	100%

Evolution des produits par mois



Evolution mensuelle des cartes interfédérales et personnes majeures.

Mois	Nbre de produits	Pourcentage
Décembre 2013	150	02.87%
Janvier 2014	684	12.44%
Février 2014	913	16.74%
Mars 2014	2038	36.87%
Avril 2014	715	12.23%
Mai 2014	581	10.61%
Juin 2014	340	06.26%
Juillet 2014	252	04.24%
Août 2014	186	03.47%
Septembre 2014	33	00.57%
Octobre 2014	14	00.24%
Novembre 2014	8	00.14%
Décembre 2014	6	00.10%
Total	5802	100%

Evolution des produits par mois



Evolution mensuelle des cartes hebdomadaires.

Mois	Nbre de produits	Pourcentage
Janvier 2014	4	00.37%
Février 2014	2	00.18%
Mars 2014	15	02.28%
Avril 2014	42	02.87%
Mai 2014	61	08.63%
Juin 2014	133	12.27%
Juillet 2014	348	23.99%
Août 2014	492	27.48%
Septembre 2014	120	11.07%
Octobre 2014	30	02.77%
Novembre 2014	11	01.02%
Décembre 2014	4	00.37%
Total	1084	100%

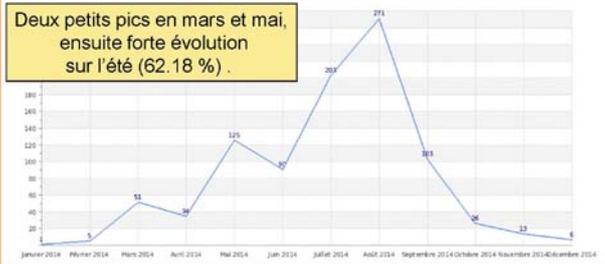
Evolution des produits par mois



Evolution mensuelle des cartes journalières.

Mois	Nbre de produits	Pourcentage
Janvier 2014	1	00.17%
Février 2014	5	02.54%
Mars 2014	51	25.80%
Avril 2014	14	02.64%
Mai 2014	125	15.47%
Juin 2014	90	09.70%
Juillet 2014	203	21.80%
Août 2014	273	29.20%
Septembre 2014	103	11.06%
Octobre 2014	26	02.80%
Novembre 2014	13	01.40%
Décembre 2014	6	00.63%
Total	928	100%

Evolution des produits par mois



Fidélité des pêcheurs.

Flux des pêcheurs, cartes interfédérales et personnes majeures.

	2010	2011	2012	2013	2014
Cartes interfédérales et personnes majeures					
Total adhérents.	5806	6017	5788	5742	5837
Renouvellement, d'une année sur l'autre.		3723	3466	3772	3826
Pourcentage de fidélité		61%	60%	66%	65.54%
Perte de fidélité, d'une année sur l'autre.		2294	2322	1970	2011
Nouveaux pêcheurs					

Répartition des cartes par tranche d'âge.

Produit	Type	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Carte interfédérale Personne majeure Cht (Club Nautique Interdépartemental)	Carte annuelle "Personne majeure" ou Interfédérale	0	87	228	222	212	485	211	0	1875
Carte Personne majeure	Carte annuelle "Personne majeure" ou Interfédérale	0	221	562	375	685	842	1085	0	3948
Carte promotionnelle Découverte Femme	Carte annuelle Promotionnelle "Découverte Femme"	0	31	104	94	92	87	70	0	478
Carte Personne mineure	Carte annuelle "Personne mineure"	402	668	0	0	0	0	0	0	1070
Carte Découverte - 12 ans	Carte annuelle "Découverte - 12 ans"	2098	0	0	0	0	0	0	0	2098
Carte Hebdomadaire	Carte Hebdomadaire	4	123	207	229	193	192	118	0	1091
Carte Journalière 2014	Carte Journalière	18	149	232	208	137	108	87	0	939
		2522	1256	1394	1387	1419	1479	1851	0	11499
		21.83%	10.92%	12.12%	12.00%	12.34%	12.82%	16.20%	0.00%	

Répartition des produits par tranches d'âge



Répartition des cartes par tranche d'âge et par sexe.

Produit	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Homme	2049	1157	1274	1277	1320	1574	1774	0	10425
Femme	473	99	120	110	99	96	77	0	1074
	2522	1256	1394	1387	1419	1670	1851	0	11499
	21.92%	10.92%	12.12%	12.69%	12.46%	14.52%	16.10%	0.00%	

Répartition Hommes / Femmes



Répartition par tranches d'âge



Répartition des cartes par points de vente et tranches d'âge.

Points de vente	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Adhérent Internaute	951	626	879	829	776	902	839	0	5862
Dépositaire Détaillant	682	356	368	367	400	495	592	0	3260
Dépositaire AAPPMA	889	274	147	191	243	273	420	0	2437
	2522	1256	1394	1387	1419	1670	1851	0	11499
	21.92%	10.92%	12.12%	12.06%	12.34%	14.52%	16.10%	0.00%	

Répartition par tranches d'âges et par points de vente



Répartition des contacts Mail et téléphones.

20 Générer la statistique Imprimer

Répartition des contact Mail/Tél.
Statistiques du 01/12/2011 jusqu'au 31/12/2014

Informations	Adhérents Internaute	Adhérents Dépositaire Détaillant	Adhérents Dépositaire AAPPMA	Total
Nombre total d'adhérent	5684	3205	2421	11310
Email renseigné	4217	429	367	5013
Tél. fixe renseigné	1299	151	125	1575
Tél. portable renseigné	2166	316	253	2735
	36.11%	09.65%	10.43%	

Une solution Business & Decision Interactive Endas CMS.Endas v3.6.1 - Pour médias interactifs et mobiles

La prédation massive des cormorans.

Plan d'eau Saint Féliu d'Avall, décembre 2014.



Merci aux lieutenants de louveterie et aux gardes assermentés pour la régulation des cormorans et à Charles Navarro pour les comptages.

La prédation massive des visons d'amérique.



Merci aux lieutenants de louveterie pour le piégeage et la destruction des visons d'amérique.

Espace pêche de Millas réservoir mouche.



Droits de pêche 30 septembre 2014 – Inauguration 9 novembre 2014.





L'année 2015.

➤ Après la concrétisation de la construction de la Maison de la Pêche et de la Nature, 2015 sera une année de transition entre:

- 1- L'amplification du programme d'animation du PDIPN et par l'achat d'un véhicule de transport.
- 2- L'achèvement de l'espace pêche à Millas.
- 3- La réalisation de l'espace découverte.



L'année 2015.

- 4- Les relations avec le monde agricole sont très tendues au sujet du relèvement des débits réservés.
- 5- La vidange du Lanoux se prépare.
- 6- La fin d'un mandat arrive, avec pour certains l'heure de la réflexion nécessaire pour prolonger et poursuivre l'aventure.



L'année 2015.

➤ Pêcher ce n'est pas seulement tenir une canne à pêche !

Gérer la pêche de loisir ce n'est pas seulement satisfaire les attentes des pêcheurs !

➤ C'est aussi s'engager en faveur des milieux aquatiques et préserver notre patrimoine piscicole.

➤ Ces deux préoccupations doivent nous motiver, en restant unis et solidaires.



Préparer l'avenir.

➤ Dans un contexte économique, social et environnemental, en pleine mutation, il faudra être capable de s'adapter et en même temps continuer à faire évoluer la « pêche ».

➤ Cette participation nécessite une conviction forte et un investissement au quotidien et sur le long terme.



Préparer l'avenir.

➤ Notre défi, c'est de continuer à **préparer l'avenir** pour maintenir et conforter le rôle et les missions du mouvement associatif de la pêche de loisir.

➤ De ce point de vue notre installation à Millas, qui regroupe sur un même site la **Maison de la Pêche et de la Nature, un espace pédagogique et quatre plans d'eau**, donne du sens à notre action.



Préparer l'avenir.

➤ L'engagement total de la Fédération, avec ses responsables, avec les compétences de ses salariés est là pour faire respecter et défendre la pêche de loisir.

➤ L'union des Fédérations départementales autour de la Maison régionale de la Chasse et de la Pêche, va devenir un axe de travail complémentaire pour répondre aux enjeux de demain.

Maison Régionale de la Chasse, de la Pêche et de la Nature.

Bâtiment public intégralement payé par le Conseil Régional LR, mis à la disposition de la collectivité des chasseurs et des pêcheurs.



Remerciements.

- J'adresse mes remerciements à tous ceux qui par leur aide et leur implication ont contribué à soutenir les activités de la Fédération et des AAPPMA.
- Je remercie vivement tous les collègues qui ont œuvré à la construction du garage de la Maison de la Pêche.
- Je remercie notre administration de tutelle, la DDTM et les partenaires avec qui nous travaillons en confiance depuis de nombreuses années:
 - ✓ En particulier nos **partenaires financiers**: le Conseil Général, le Conseil Régional, la FNPF et le Club Halieutique.

Remerciements.

✓ **Nos partenaires de terrain**: l'ONF pour la gestion piscicole et les pêches électriques, le SIGA du Tech et le contrat rivière du Sègre pour l'entretien des berges, le SMBV de la Têt, la SHEM, ainsi que les militaires du centre de vol en montagne de Sainte Léocadie et les gendarmeries de Font Romeu et de la brigade nautique côtière de Saint Cyprien.

Remerciements.

Merci aussi aux dépositaires pour leur contribution à la vente des cartes de pêche par Internet.

Je terminerai en remerciant toute l'assemblée, les personnalités, nos invités, les présidents, les administrateurs et le personnel de la Fédération, sans oublier tous les bénévoles.

Pour développer ses projets, boucler l'année 2015 et achever fièrement le mandat, la Fédération a besoin de poursuivre ses efforts et je compte sur vous.

Merci d'avance.

René PATAU

Activités 2014 du pôle animation :

N°	Date	Type séance				Public	Lieu	Organisation / Participation	Agent	Nombre
		Stages APN	Découverte	Guidage	Rando Pêche					
1	16-janv.		Déc. Mil. Aqu			Cour Maintenance	Perpignan	Nicolas Périaud	26	
2	23-janv.		Déc. Mil. Aqu			Cour Maintenance	Perpignan	Nicolas Périaud	26	
3	22-févr.	Fenouillèdes Carpe				Individuels enfants	Millas	Nicolas Périaud	7	
4	24-févr.		Déc. Mil. Aqu			Cour Maintenance	Perpignan	Nicolas Périaud	26	
5	1-mars					Magasin	Perpignan	Nicolas Périaud	20	
6	6-mars	PIJ Pézilla				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
7	7-mars	PIJ Rivesaltes				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
8	10-mars	PIJ Le Barcares				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
9	12-mars	PIJ Toreilles (matin)				DDCS / Aviron		Nicolas Périaud	15	
10	12-mars	PIJ Ste Marie (aprem)				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
11	13-mars	Peyrestortes/Baixas				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
12	22-mars			toc		Tout public	Millas	Nicolas Périaud	8	
13	26-mars	Roussillon Conflent				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
14	29-mars			toc		Tout public	Millas	Nicolas Périaud	9	
15	2-avr.	Canet				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
16	9-avr.	APN Fédé				Individuels enfants	Millas	Nicolas Périaud	8	
17	23-avr.	CC Conflent				PIJ / ALSH	Prades	Bastien Périno	13	
18	23-avr.	APN Fédé				Individuels enfants	Millas	Nicolas Périaud	7	
19	24-avr.		Déc. Mil. Aqu			Ecole de Rodès	Rodès	Nicolas Périaud	17	
20	28-avr.	PIJ Ria Prades				PIJ / ALSH	Prades	Bastien Périno	11	
21	29-avr.	PIJ Ria Prades				PIJ / ALSH	Prades	Bastien Périno	14	
22	30-avr.	PIJ Vinça				PIJ / ALSH	Vinça	Bastien Périno	12	
23	28-avr.	PIJ Arles/Amélie				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
24	28-avr.	PIJ St Cyprien				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
25	29-avr.	Les Aspres (matin)				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
26	29-avr.	PIJ Bompas (aprem)				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
27	30-avr.	PIJ St Hippolyte				DDCS / Aviron	Millas	Nicolas Périaud	15	
28	5-mai					Journée départementale Pêche Aviron avec DDCS à Villeneuve Raho				
29	5-mai	CC Conflent				PIJ / ALSH	Prades	Bastien Périno	12	
30	6-mai	PIJ Ria Prades				PIJ / ALSH	Prades	Bastien Périno	12	
31	6-mai	ALSH Corbères	Déc. Mil. Aqu			ALSH Corbères	Millas	Nicolas Périaud	28	
32	7-mai	CC Conflent				PIJ / ALSH	Prades	Bastien Périno	12	
33	9-mai	ALSH Ria	Déc. Mil. Aqu			PIJ / ALSH	Sahorre	Bastien Périno	12	
34	13-mai	Collège Thuir	Déc. Mil. Aqu			Collège Thuir	Thuir	Nicolas Périaud	12	
35	13-mai	Ecole du Soler	Déc. Mil. Aqu			Ecole du Soler	Le Soler	Nicolas Périaud	28	
36	14-mai	CC Conflent				PIJ / ALSH	Vinça	Bastien Périno	12	
37	14-mai	APN Fédé				Individuels enfants	Millas	Nicolas Périaud	6	
38	15-mai		Déc. Mil. Aqu			Ecole de Rodès	Rodès	Nicolas Périaud	17	

Animations, guidages et participation aux manifestations 2014

N°	Date	Type séance				Manifestations	Public	Lieu	Organisation / Participation	Agent	Nombre
		Stages APN	Découverte	Guidage	Rando Pêche						
39	16-mai	Collège Thuir	Déc. Mil. Aqu			Collège Thuir	Sahorre		Bastien Périau	12	
40	16-mai	Collège Thuir				Collège Thuir	Vinça		Nicolas Périau	12	
41	18-mai				Pêche féminin	Femme	Millas	Manifestation FD	Nicolas Périau	30	
42	21-mai	CC Conflent				PIJ / ALSH	Prades		Bastien Périau	12	
43	24-mai	AAPPMA Argelès				Tout public	Ortaffa		Bastien Périau	30	
44	28-mai	Aish Vinça				Aish Vinça	Vinça		Bastien Périau	12	
45	28-mai	APN Fédé				Individuels enfants	Millas		Nicolas Périau	9	
46	1 er Juin				Fête de la pêche	Tout public	Millas	Manifestation FD	Nicolas Périau	30	
47	2-juin	Ecole de Sahorre	Déc. Mil. Aqu			Ecole Sahorre	Sahorre		Bastien Périau	20	
48	3-juin	Pêche coup				Ecole Le Soler	Escoumes		Nicolas Périau	28	
49	5-juin	IMED				IMED	Perpignan		Bastien Périau	10	
50	5-juin				EDEN	Ecoles	Clairfont	Simulateur avec Jérémy	Nicolas Périau	80	
51	10-juin	IMED				IMED	Perpignan		Bastien Périau	10	
52	11-juin	Ecole de Sahorre	Déc. Mil. Aqu			Ecole Sahorre	Sahorre		Bastien Périau	20	
53	11-juin	APN Fédé				Individuels enfants	Millas		Nicolas Périau	8	
54	12-juin	IMED				IMED	Perpignan		Bastien Périau	10	
55	12-juin	Pêche coup				Ecole Le Soler	Millas		Nicolas Périau	28	
56	14-juin	AAPPMA Argelès				Tout public	Ortaffa		Bastien Périau	30	
57	14-juin			mouche		Tout public	Millas		Nicolas Périau	4	
58	17-juin	IMED				IMED	Perpignan		Bastien Périau	10	
59	17-juin	Pêche coup				Ecole de Rodès	Vinça		Nicolas Périau	17	
60	18-juin	APN Fédé				Individuels enfants	Millas		Nicolas Périau	7	
61	19-juin	Pêche coup				Ecole de Rodès	Millas		Nicolas Périau	17	
62	19-juin	IMED				IMED	Perpignan		Bastien Périau	10	
63	20-juin	Pêche coup	Déc. Mil. Aqu			Cour Maintenon	Vinça		Nicolas Périau	26	
64	24-juin	IMED				IMED	Perpignan		Bastien Périau	10	
65	25-juin	Pêche coup				Aish Vinça	Vinça		Bastien Périau	12	
66	25-juin	Pêche coup				CC Conflent	Prades		Bastien Périau	12	
67	26-juin	IMED				IMED	Perpignan		Bastien Périau	10	
68	30-juin		Déc. Mil. Aqu			Collège Thuir	Millas		Nicolas Périau	12	
69	2-juil.	Pêche coup				ADAPEI 66	Millas		Nicolas Périau	6	
70	4-juil.	CC Conflent				PIJ / ALSH	Prades		Bastien Périau	12	
71	6-juil.							Fête de la Rando	Nicolas Périau	0	
72	9-juil.	PIJ Pradres				PIJ / ALSH	Prades		Bastien Périau	12	
73	9-juil.	Pêche				Enfants	Ticou		Nicolas Périau	18	
74	12-juil.		Déc. Mil. Aqu			Anim passion	Sahorre		Bastien Périau	10	
75	16-juil.	Pêche				Enfants	Ticou		Gilbert Arnaud	10	
76	16-juil.				Camporeils	PIJ Prades / Ria			Bastien Périau	12	

Animations, guidages et participation aux manifestations 2014

N°	Date	Type séance					Public	Lieu	Organisation / Participation	Agent	Nombre
		Stages APN	Découverte	Guidage	Rando Pêche	Manifestations					
77	17-juil.				Camporeils				Bastien Périno	12	
78	18-juil.				Camporeils		Ticou		Bastien Périno	12	
79	23-juil.				Pêche truite		Bouillouses	Manifestation FD	Nicolas Périaud	80	
80	24-juil.	PEP	Déc. Mil. Aqu						Bastien Périno	10	
81	24-juil.	PU de Millas				PIJ / ALSH	Millas		Nicolas Périaud	12	
82	30-juil.	Pêche				Enfants	Ticou		Nicolas Périaud	16	
83	31-juil.	Pêche				PIJ St Cyprien	Millas		Nicolas Périaud	20	
84	6-août	Pêche				Enfants	Ticou		Gilbert Arnaud	10	
85	13-août	Pêche				Enfants	Ticou		Gilbert Arnaud	10	
86	20-août				Pêche truite	Tout public	Bouillouses	Manifestation FD	Fédé	40	
87	10-sept.	APN Fédé				Individuels enfants	Millas		Nicolas Périaud	6	
88	13-sept.				Vital sport	Tout public	Perpignan		Nicolas Périaud	50	
89	14-sept.				Vital sport	Tout public	Perpignan		Nicolas Périaud	50	
90	17-sept.	APN Fédé				Individuels enfants	Millas		Nicolas Périaud	7	
91	20-sept.					Tout public	Millas		Nicolas Périaud	8	
92	15-oct.	APN Fédé			carpe	Individuels enfants	Millas		Nicolas Périaud	6	
93	25-oct.					Tout public	Millas		Nicolas Périaud	6	
94	29-oct.	APN Fédé				Individuels enfants	Millas		Nicolas Périaud	5	
95	5-nov.	APN Fédé				Individuels enfants	Millas		Nicolas Périaud	7	
96	6-nov.	Collège St Jean	Déc. Mil. Aqu			Collège	Perpignan		Nicolas Périaud	22	
97	8-nov.					Tout public	Millas		Nicolas Périaud	8	
98	19-nov.	APN Fédé				Individuels enfants	Millas		Nicolas Périaud	6	
99	20-nov.	Collège St Jean	Déc. Mil. Aqu			Collège	Perpignan		Nicolas Périaud	22	
100	15-déc.	Collège St Jean	Déc. Mil. Aqu			Collège	Millas		Nicolas Périaud	22	
	Totaux									1815	

Repeuplement 2014 :

FENOUILLEDES

SECTEUR N° 1 : FENOUILLEDES		REPEUPEMENT 2014										OBSERVATIONS					
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU Faros Caranga		MIS EN OEUVRE				Récapitulatif						
					B.V.	ALEVINS	B.V.	TRUITELLES	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS		TRUITELLES			
D'EAU	07	15000	023		0	2 000	0										
	07.03	24 600	23		0	6 000	0										
	07.03.01	3100	23		0	2 000											
	07.03.01	14 000	004		0	4 000	1 000			1 000		0	12 000	2 000		AAPPMA SAINT PAUL	
	07.03.01.01	4000	004		0	1 000											
	07.03.02	4 500	23		0	2 000											
	07.04	5 200	023		0	0	2 000			2 000		0	8 000	3 000		AAPPMA CAUDIES	
	07.04	9600	004		0	0	2 000			2 000							
	07.04.01	8 000	004		0	3 000	0			3 000							
TOTAL :					0	20 000	5 000	0	20 000	5 000	0	20 000	20 000	5 000	0	5 000	

Edition du 04/02/2015

ALBERES

SECTEUR N° 2 : ALBERES			REPEUPEMENT 2014										Alain CRESPI		
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU		Farris souche Mid		Farris souche Mid et Caranpa		MIS EN ŒUVRE		Récapitulatif		OBSERVATIONS
					B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	TRUITELLES	
LA MASSANE (trois réserve naturelle)	02	5 800	28		0	10 000	0	0	10 000						
FORNETS	02.02	1 100	28		0	0	0	0							
ARANYO	02.03	1 100	28		0	0	0	0							
SAUCAR	02.04	155	28		0	4 000	0	4 000							
LE SOREDE	03	5 000	28		0	10 000	0	10 000							
Les MOIXSES	03.01	1 900	28		0	6 000	0	6 000							
Els PRADETS	03.01.01	900	28		0	0	0	0					0	40 000	AAPMA ARGELLES
EI LAROQUE	04.01	2 700	28	et ses affluents	0	8 000	0	8 000							
EIVILLELONGUE	04.01.01		28	1ère catégorie	0	2 000	0	2 000							
LE MAUREILLAS	04.02	10 600	13		0	12 000	0	12 000							
L'ALBERE OU	04.02.01	2 900	13		0	2 000	0	2 000							
ROME					0	0	0	0							
NIERGUE	04.02.03	1 100	13	Mas NOU	0	2 000	0	2 000							
COUMCU	04.02.04	1 800	13	SELVE	0	2 000	0	2 000							
ARBRE GROS		5 000	13	PALMERE	0	0	0	0							
RUNOGUES			13		0	0	0	0							
MONTESOUJEU			13	2ème catégorie	0	0	0	0							
TEXONERES	04.01.02	800	13	2ème catégorie	0	0	0	0							
RIBERAL	04.01	2 700	13	2ème catégorie	0	0	0	0					0	18 000	AAPMA MAUREILLAS
TOTAL :					0	58 000	0	0	58 000	0	0	0	0	58 000	0

VALLESPİR

SECTEUR N° 4 : VALLESPİR										REPEULEMENT 2014										M. Jean Paul BILAC
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU				MIS EN OEUVRE				OBSERVATIONS							
					B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	Fario Carança	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	Fario Carança		B.V.	ALEVINS	TRUITELLES				
LE TECH	04	11 400	003	ARLES SUR TECH	0	0	2 000													
LA FOU	04.10	6 000	003	MANYAQUES	0	0	0													
LE GARGAMOUX		1 200	003	MAS RIERE	0	0	0													
PAS DE LAVET		3 800	003	MAS D'EN CAMPS	0	0	0													
LA SEIGNOURAL	04.09	2 800	003	GORGES LA FOU	0	0	0													
LE RIUFERRER	04.08	19 200	003	SALT MARIE VALENTE	0	1 000	0	0												
CORTAL TRIADOU	04.08.04	1 500	003		0	2 000	1 000	0	0	0	1 000									
PRAT DE CORBALL		800	003		0	0	0													
LA RIVERETTE		3 200	003		0	0	0													
COURREC deis Fourquets		1 000	003	LE BATERE	0	0	0													
LE FREIXE	04.08.01	3 000	003		0	0	0													
LE BONABOSC	04.07	2 800	003		0	0	0													
LE TECH	04	2 500	001	AMELIE LES BAINS	0	0	2 000													
LE MONDONY	04.06	6 500	001		0	5 000	0	2 000												
LE THERME	04.06.01	5 100	001		0	0	0	0												
LA GRIFFE	04.06.01.02	2 900	001		0	0	0	0												
LE TECH	04	7 500	005	CERET	0	0	2 000													
L'AMPLE	04.05	10 000	005		0	2 000	0	2 000												
LE ST-MARSAL	04.05.01	7 500	005		0	2 000	0	2 000												
LE REYNES	04.04	3 000	005		0	2 000	0	2 000												
LA VAILLERE	04.04.01	6 100	005		0	1 000	0	1 000												
LE CORREC FOSC		1 000	005		0	1 000	0	1 000												
LE CALSAN		3 000	005		0	2 000	0	2 000												
LE CAN GUILLET		1 200	005		0	1 000	0	1 000												
LE INOGAREDE		4 200	005	2ème CAT.	0	0	0	0												
TOTAL :					0	19 000	7 000	0	16 000	0	16 000	7 000	0	16 000	0	16 000	7 000	0		

Secteur N°5 CERDAGNE				REPEUPELEMENT 2014										M. Roger CIURANA
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETIENU		MIS EN ŒUVRE		RECAPITULAF		OBSERVATIONS			
					Feris souche Méditerranéenne	Feris souche Méditerranéenne	Carançà et Méditerranéenne	Carançà et Méditerranéenne	ALEVINS	TRUITELLES		TRUITELLES	TRUITELLES	
D'EAU	06			Lacassagne à sa source	B.V.	0	B.V.	0	B.V.	0				
LA TET	06.22	1 800	021		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
PLANES	06.23	2 100	021		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
ST-PIERRE	06.24	2 800	021		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
JARDO	06.24	2 800	021		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LA BIGUE	06.72.02	3 000	008		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LA GRAVE	06.26	2 600	008		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
COUME D'EN GARCIA	09.01	5 750	018		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
BALADRA	09.02	2 000	018		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LE SEGRE	10	15 250	021		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LE SEGRE pour Livia	10	15 250	021		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LE CAROL	10.01	21 650	010		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
TARTARES	10.01.01	3 000	010		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
SALIT	10.01.02	5 000	010		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
MALFOURAT	10.01.03	5 100	017		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
CAMPICARDOS	10.01.05	8 500	017		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
ORRY DE LA VIGNOLE	10.01.06	3 000	018		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
CORTAL ROUSSO	10.01.07	3 900	018		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LA VANERA	10.02	11 300	014		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
NARAGO	10.02.01	4 500	014		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
RIU	10.02.02	4 200	014		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
BILA	10.02.04	1 200	014		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LA QUERE	10.02.05	1 100	014		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
ANGOUSTRINE	10.03	18 800	002		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
BRANGOLY	10.03.01	10 900	010		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
BENA	10.03.01.01	7 850	010		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
COUME ARMADE	10.03.02	3 100	006		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
ESTAGNETS	10.03.03	5 000	006	MATENEGRE	ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
MESCLAN D'AYGUES	10.03.04	5 200	002		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
FOURATS	10.03.04.01	2 050	002		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
COL ROUGE	10.03.04.01	1 850	006		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
RIBALS	10.04	3 500	007		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
ERR	10.05	10 900	021		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
EGAT	10.06	7 900	007		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
EYNE	10.07	15 200	021		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
FONT-ROMEU (ruisseau)	10.07.01	2 900	007		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
VIA	10.07.02	2 000	007		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
BOLOUERE	10.07.04	6 000	007		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
RICHAULT	10.07.04.01	2 000	007		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
EUX VIVES	10.07.05	1 200	021		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LE RIALET			007	Ruisseau la Liègorne	ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LA GRANDE LLOSE			007	Vers la Têt	ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
COUME DE FONTELS			007	Bas du rui. Coume Armade	ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LA RIBERETTE	10.03.02		002		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LE BRANGOLY (Raur)	10.03.01		002		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
FONT VIVES			018		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
COUME D'EN GARCIA			018		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
LA CALME			007		ALEVINS	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
TOTAL			TOTAL		B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	55 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				
					B.V.	0	TRUITELLES	0	TRUITELLES	0				
					ALEVINS	56 000	TRUITELLES	8 000	TRUITELLES	8 000				

SECTEUR N° 6 : CAPCIR				REPEUPELEMENT 2014												M. Francis ROQUE
COURS	CODE	RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE AAPP	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU				MIS EN OEUVRE				OBSERVATIONS		
						Farios souche Méditerranéenne		Récupératif		Farios souche Méditerranéenne		Récupératif				
						B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES		
D'EAU	08	08	15 900	008		0	2 000	0	0	0	0	0	0	0		
L'AUD						0	0	0	0	0	0	0	0	0		
ROC MARY	08 01		1 200	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
PUYVALADOR (RUE)	08 02		500	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
ESTRADE	08 70 01		500	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
LE GALBE	08 70 02		11 200	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
RIEUTORT	08 70 02 01		2 900	008		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0		
FONTRABOISE	08 70 02 01 01		2 400	008		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0		
LA JASSE	08 70 02 02		400	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
EL BAC (Juisseau)	08 70 02 03		200	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
LE DIABLE	08 70 02 04		2 000	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
COUILLO	08 70 03		500	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
REAL	08 70 04		300	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
LALLADURE	08 70 05		14 200	008		0	0	4 000	0	0	0	0	4 000	0		
L'OLIVE	08 70 05 01		1 900	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
BALCIERE	08 70 05 02		5 800	008	Ruisseau de	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0		
CARBONERES	08 70 05 04		2 100	008		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0		
HERBES	08 70 05 05		1 950	008	Ruisseau de	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
FONTFREDE	08 03		500	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0		
LA MATTE	08 71 01		500	008		0	500	0	0	0	0	0	0	0		
LES ANGLAIS	08 71 02		1 400	008		0	500	0	0	0	0	0	0	0		
CRES	08 71 03		1 200	008		0	500	0	0	0	0	0	0	0		
CALVET	08 71 04		800	008	Ouest	0	500	0	0	0	0	0	0	0		
CALVET	08 71 05		500	008	Est	0	500	0	0	0	0	0	0	0		
FRED	08 71 06		500	008		0	500	0	0	0	0	0	0	0		
Bassin			138 700			0	9 000	4 000	0	0	0	0	6 000	4 000	0	
TOTAL						0	9 000	4 000	0	0	0	0	6 000	4 000	0	

AAPPMA Forniguères

CONFLENT

Secteur N°7 : CONFLENT		REPEUPLEMENT 2014												René PATAU				
COURS	CODE	LONGUEUR (en mètres)	CODE	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU				MIS EN ŒUVRE				Récupitulatif	OBSERVATIONS				
					Fario Carança		Fario Carança		Fario Carança		Fario Carança				B.V	ALFVNS	B.V	ALFVNS
					B.V	TRITTELES	B.V	TRITTELES	B.V	TRITTELES	B.V	TRITTELES						
D'EAU	RIVIERE		A.A.P.P															
LA TET	06	20 000	015	Aval Villedoranche	0	9 000	0	0	0	0	0	0	0	0	Riv. 5 000, Ille-2000,			
LE BOULES	06.02	19 100	009		0	7 000	1 000	0	0	0	0	0	0	0				
LE BOULETOUR D	06.02.02	1 050	009		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LE BERNADALS	06.02.03	1 050	009		0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
LA BATANE	06.02.04	1 800	009		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
LE BOULETOUR G	06.02.05	1 400	009		0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
GLORIANES	06.04	9 900	027	Ruisseau de Crozes	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
COURBATERES	06.04.01	4 900	009		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LA LENTILLA	06.04.02	950	009		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LE LLECH	06.70.02	21 300	027		0	9 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
MAS LLECH	06.70.02.01	12 300	027		0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
FARGUE MOULINE	06.70.02.01.01	1 000	027		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LA COUMASSE	06.70.02.01.02	1 900	027	Ruisseau du Prat d'en Salze	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
FOUNT FRESCA	06.70.02.02	1 000	027		0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	peu d'eau			
FRED	06.70.02.02	900	027	Ballestary	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	peu d'eau			
RABASSE	06.70.02.03	2 200	027	Cabanats	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0				
CASTEL	06.70.02.04	1 600	027		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
RAVIN DU ROC	06.70.02.05	1 400	027	"Corme Fouseque"	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LOS MASOS	06.05	1 500	027		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LE LLISCOU	06.09	6 600	015		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	AAPPMA VINCA			
LA CASTELLANE	06.09	21 400	031		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
MOLITG	06.09	900	015		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
MOSSET	06.09.02	1 050	031		0	6 000	2 000	0	0	0	0	0	0	0				
CLOT DES MANCHES	06.09.03	1 800	031		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
CANREC	06.09.04	4 400	031		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
MIU DE L'ESTOU	06.09.05	800	031		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
CHRY	03	900	031		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
JAU	06.09.06	1 050	031	Rivière du col de Jau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
ENTONNADOU	06.09.07	950	031		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
NOHEDES	06.10	18 300	029		0	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	Amicale Mosset			
URBANYA	06.10.01	6 000	029		0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
TORRELES	06.10.02	1 900	015	Nohédes	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
HOMME MORT	06.10.03	1 300	029		0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
LLITERA	06.11	9 900	015	Baigt Taurinya	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
MENERS	06.11.01	900	029		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	AAPPMA RIA			
CAU	06.12	16 800	025		0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
FILLOLS	06.12.01	4 800	025		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0				
ST-VINCENT	06.12.02	5 300	025		0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	problèmes d'usage			
LLIPOUDERE	06.12.03	1 300	025	Marailles	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	AAPP YERNET			
TOTAL :					0	74 500	12 000	0	0	0	0	0	0	72 500	10 000			

SECTEUR N° 8 : HAUT-CONFLENT				REPEUPELEMENT 2014										RenéPATAU	
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES		RETENU		MIS EN OEUVRE				OBSERVATIONS			
				06	015/016	Fariós Carança	Fariós Carança	Fariós Carança	Carança	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES
LA TET	06		015/016	030	Villfranche à Olette Olette à la Lacassagne	0	4 000	6 000	2 000	6 000	2 000				Alevins amont Olette/Truitelles aval Olette
LA ROTJA	06.13	17 000	020	020		0	0	0	0						
ROTJA (affluent source)	06.13	50	020	020	Source du Mas Belonte	0	0	0	0						
LE TONNET	06.13.02	900	020	020	La Farigue Cortals	0	0	0	0						
CAMPELLE	06.13.03	2 900	020	020		0	0	0	0						
SALETTE	06.13.04	1 000	020	020		0	0	0	0						
R de Sacailouse	06.13.04.01	1 000	020	020		0	0	0	0						
POMAROLE	06.13.05		020	020		0	0	0	0						
Sola del Pomer	06.13.06		020	020		0	0	0	0						
TRES ESTELLES	affluent Rotja	Ravin	020	020		0	0	0	0						
Basses	Ravin		020	020	Pont de la ligne	0	0	0	0						
Legal	Ravin		020	020	THORRENT	0	0	0	0						
Barbailache	Ravin		020	020		0	0	0	0						
BAILLEMARSANE	06.14	4 100	020	020		0	0	0	0						
AYTUA	06.14.01		020	020		0	0	0	0						
ESCARO	06.15		020	020		0	0	0	0						
LE CABRILS	06.16	18 600	015	015		0	8 000	0	0	11 000					
L'EVOL	06.16.01	17 100	030	030		0	4 000	0	0	4 000					
LLABANERE	06.16.01.01	2 100	030	030	y compris la Mouline	0	0	0	0						
POUJOLS	06.16.03	5 500	015	015		0	2 000	0	0	2 000					
CLAVERA	06.16.03.01	1 500	015	015	AYGUATEBIA	0	1 000	0	0	1 000					
CAUDIES	06.16.04	5 000	015	015		0	0	0	0						
RAILLEU	06.16.04.01	3 900	015	015		0	1 000	0	0	1 000					
SANSA	06.17	18 900	030	030	Partie basse du Nyer	0	0	0	0						
NYER	06.17	18 900	030	030	partie haute	0	0	0	0						
MANITET			020	020		0	0	0	0						
ESPOULITG			020	020		0	0	0	0						
LE CARET	06.17.01	1 900	020	020		0	0	0	0						
L'ALLEMANY	06.17.02	3 000	020	020		0	0	0	0						
FOURQUETS	06.17.03	2 100	020	020		0	0	0	0						
LE CALLAU			020	020		0	0	0	0						
LA CARENCA	06.18	12 800	016	016	Aval Ras de Carança	0	6 000	0	0						
LA CARENCA			016	016	Entrée des goïges	0	0	0	0						
COUME DE BASSIBES	06.18.01	3 000	016	016		0	0	0	0						
COUME MITJANE	06.18.02	2 900	016	016		0	0	0	0						
LA SOURDE	06.19	1 900	016	016	El Baret	0	0	0	0						
AYGUES	06.20	3 050	016	016	Ais Coulliets - Prats Balag.	0	0	0	0						
LA RIBEROLE	06.21	8 200	016	016		0	4 000	0	0						
CEDELLE	06.21.01	700	016	016		0	1 000	0	0						
LA BAILLETTE	06.21.02	1 400	016	016		0	1 000	0	0						
L'ORI			030	030		0	0	0	0						
TOTAL :						0	33 000	8 000	0	20 000	10 000	0	20 000	10 000	10 000

PLANS D'EAU

SECTEUR N° 9 : PLANS D'EAU				REPEUPEMENT 2011								77 M. André BUSCAIL
PLANS D'EAU				FARIOS				ARC EN CIEL				
GROUPE par MASSIF	NOM	CODE Ibc	Superficie Ha	RETENU		MIS EN ŒUVRE		RETENU		MIS EN ŒUVRE		
				ALEVINS	TRUITILLES	ALEVINS	TRUITILLES	TAC/B	SDF	TAC/B	SDF	
BARRAGES	BOULLOUSES	28 72		0	10 000		10 000	0	0	200 000		
	MATEMALE	32 71		0	5 000		5 000	0	0	80 000		
	FUYVALADOR	82 70		0	10 000			0	0			
	LANOUX	18 01 71		15 000	0			0	0			
	PASSET	10 01 70		0	0			0	0			
	VINCA	25 70		0	0			0	0			
CARLIT	VIVE	08 72 01 70		1 000	0	1 000	1 000	0	0			
	NOIR D'EN HAUT	10 03 70		1 000	0	1 000	1 000	0	0			
	SEC	10 03 04 03 70		1 000	0	1 000	1 000	0	0			
	COUMASSE	10 03 04 03 01		1 000	0	1 000	1 000	0	0	2 000		
	ILLAT	10 03 04 70		0	0			0	0			
	LONG D'EN HAUT	10 03 04 71		0	0			0	0			
	BALLEUL	10 03 04 72		0	0			0	0			
	DOUGNES	10 03 04 73		1 000	0	1 000		0	0	4 000		
	CASTELLA	10 03 04 74		1 000	0	1 000		0	0	4 000		
	COMBEAU	10 03 04 75		0	0			0	0			
	TREBENS	10 03 04 76		0	0			0	0			
	SOUBIRANS	10 03 04 77		1 000	0	1 000		0	0	4 000		
	COL ROUGE	10 03 04 78		1 000	0			0	0			
	COURNE DE FOURRATS	10 03 04 79		1 000	0	1 000		0	0			
LA CALME	NOIR D'EN BAS	04 25 70		2 000	0	2 000		0	0			
	LONG D'EN BAS	04 04		0	0			0	0			
AUDE	FRADELLES	10 03 05 70		3 000	0	3 000		0	0			
	AUDE	05 72		0	0			0	0			
	BALLETTE	05 70 25 02 71		1 000	0	1 000		0	0			
	PEIT BOUTASSOUS	04 72 23 02 70		1 000	0	1 000		0	0			
FERIC	GRAND BOUTASSOUS	04 72 23 02 71		1 000	0	1 000		0	0			
	ESPARRE	04 72 23 01 70		1 000	0	1 000		0	0			
	PETITE LOISE	04 71 02 70		1 000	0	1 000		0	0			
	HARICOT	04 27 70		1 000	0	1 000		0	0			
	LAC INFÉRIEUR	04 27 71		1 000	0	1 000		0	0			
	LAC DU BAS	04 27 72		1 000	0	1 000		0	0			
	LES 3 FRIQUES	04 73 04 74		2 000	0	2 000		0	0	2 000		
	GRANDE LOISE	04 75		0	0			0	0			
	PEIT BLEU	04 24 70		1 000	0	2 000		0	0	4 000		
	GRAND BLEU	04 74 04 77		1 000	0	2 000		0	0	4 000		
GRAVE	GRAVE	04 24 71		0	0			0	0			
	FRADET	04 24 01 70		1 000	0			0	0			
	RACOU	04 24 72		1 000	0	1 000		0	0			
CASTEL IZARD	CASTEL IZARD	10 01 71 01 70		1 500	0	1 500		0	0			
	GOURG des Castels Izard	10 01 71 02 71		500	0	500		0	0			
	ROUGET	10 01 71 04 70		1 000	0	1 000		0	0			
	LANOUZET	10 01 71 05 70		1 000	0	1 000		0	0			
	FOURRATS	10 01 71 09 70		1 000	0	1 000		0	0			
	ENCANTADES	10 01 71 04 70		1 000	0	1 000		0	0			
PORTE	COUME D'OR	04 27		1 000	0	1 000		0	0			
	FONT VIVE	10 01 25 70		1 000	0	1 000		0	0			
	SERRES DES CHEMINÉES	04 05 04 09 05		2 000	0	3 000		0	0			
	PASSADERES	10 01 25 71		1 000	0	1 000		0	0			
CAMPORRELS	BASSIETTES DE LA LLADURE	02 70 05 01 70		1 000	0	1 000		0	0			
	BASSIETTE	04 70 05 70		1 000	0	1 000		0	0			
	ETANG DU REFUGE	02 70 05 71		2 000	0	2 000	3 000	0	0			
	ETANG GROS	02 70 05 72		2 000	0	2 000	3 000	0	0			
	ETANG FOND	02 70 05 73		1 000	0	1 000		0	0			
	ETANG SUPERIEUR	02 70 05 74		1 000	0	1 000		0	0			
	ETANG LONG	09 11		1 000	0	1 000		0	0			
	ETANG DES TOURBIERES	09 10		0	0			0	0			
	GRAND SUPERIEUR	09 10		1 000	0	1 000		0	0			
	PEIT SUPERIEUR	09 10		1 000	0	1 000		0	0			
MADRES	HERBIERS	03 70 05 05 70		0	0			0	0			
	LE CANARD	02 70 05 04 70		1 000	0	1 000		0	0			
	PORTELLE			0	0			0	0			
	ESTRELLAT	05 10 70		0	0			0	0			
CARENCA	NOIR DEVOL	04 14 01 70		1 000	0	2 000		0	0			
	ORRY de la VIGNOLE			1 000	0	1 000		0	0			
	BALADRA			0	0	1 000		0	0			
TOTAL:				68 000	25 000	54 000	31 000	0	0	10 000	0	

pages 12 et 144

pages 40 et 44

Station Garamme : 10 000 (Lac d'Oze),

**REPEUPLEMENT
RECAPITULATIF 2014**

Commission de repeuplement		RETENU										MIS EN OEUVRE				Observations				
		N° du Secteur		Fariros souche Méditerranéenne			Souche Carança			TAC & Saumons		Fariros souche Méditerranéenne		Souche Carança			TAC & Saumons			
		BV	Alevins	Truitelles	BV	Alevins	Truitelles	BV	Alevins	Truitelles	BV	Alevins	Truitelles	TAC/B	SDF		BV	Alevins	Truitelles	TAC/B
FENOUILLEDES	1	0	0	0	20 000	5 000	-	0	0	0	0	0	0	0	20 000	5 000				Sahorre
ALBERES	2	0	40 000	0	18 000	0	-	40 000	0	0	0	0	0	0	18 000					Alevins Sahorre + Maureillas
HT VALLESPİR	3	0	0	0	18 000	5 000	-	0	0	0	0	0	0	0	18 000	5 000				Sahorre
VALLESPİR	4	0	0	0	19 000	7 000	-	0	0	0	0	0	0	0	16 000	7 000				Sahorre
CERDAGNE	5	0	0	0	55 000	8 000	-	0	0	0	0	0	0	0	56 000	8 000				Fontrabieuse relais Sahorre
CAPCİR	6	0	0	0	9 000	4 000	-	0	0	4 000	0	0	0	0	6 000	4 000				Fontrabieuse relais Sahorre
CONFLENT	7	0	0	0	74 500	12 000	-	0	0	0	0	0	0	0	72 500	10 000				Sahorre
HT CONFLENT	8	0	0	0	33 000	8 000	-	0	0	0	0	0	0	0	20 000	10 000				Sahorre
PLANS D'EAU	9	0	0	0	69 000	25 000	-	0	0	0	0	0	0	0	54 000	31 000		314 000	0	Fontrabieuse + Sahorre
TOTAUX		0	40 000	0	315 500	74 000	-	40 000	4 000	4 000	0	0	0	0	280 500	80 000		314 000	0	

SAHORRE 0 182 500 314 000
 MAUREILLAS 40 000 0
 FONTRABIEUSE 0 0
 Ajouté 20 000 têtes Nicolas
 Alevins sortis Sahorre pour Fontrabieuse



FEDERATION DES PYRENEES-ORIENTALES POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

RN 916 – 1 bis, Rue Louis Noguères – 66170 MILLAS

Tél : 04 68 66 88 38 – Courriel : federationpeche66@wanadoo.fr – Site: www.peche66.org

Compte-rendu du Congrès annuel de la Fédération du Dimanche 19 avril 2015 à Céret

Il est 9 h.05 lorsque le Président Départemental René PATAU déclare le congrès 2015 ouvert et remercie l'ensemble des personnes qui ont fait l'honneur d'assister à ce congrès et remercie personnellement les autorités présentes. Il excuse et cite les divers officiels empêchés.

Il remercie M. le Maire de Céret pour la mise à disposition des locaux. Remerciements à Corinne pour la visite guidée du vieux Céret et à Simone Esparre et Albert Parès pour le relais à la préparation de cette journée. Il souhaite à tous un excellent congrès, riche d'échange et de convivialité.

Appel des Aappma par le secrétaire général Albert Parès.

Le président remet la Médaille de la Fédération à monsieur Alain Torrent, Maire de Céret, ne pouvant assister au repas, pris par d'autres rendez-vous et le remercie pour sa disponibilité tout au long de l'année pour la pêche locale ainsi que pour la mise à disposition des salles (fort luxueuses) pour le congrès de ce jour. Il félicite Michel Lopez, nouveau président de l'Aappma de Céret pour son dévouement pour la pêche prenant la suite de son père René à ce poste.

Remerciements aussi aux membres du bureau de l'Aappma de Céret pour la mise en place de ce congrès.

Remerciements aux personnalités présentes au congrès : madame Josiane Chevalier, Préfète des P.-O., madame la Présidente du CD66 Hermeline Malherbe, monsieur Marcel Mateu, Conseiller Régional représentant monsieur le Président de Région, monsieur Robert Garrabé et madame Martine Rolland, Conseillers Départementaux du Canton Vallespir-Albères, monsieur Alain Esclopé, président de la Fédération des Chasseurs 66, monsieur Alain Torrent, Maire de Céret.

Il excuse madame Ségolène Neuville, Ministre déléguée, prise par d'autres obligations.

Sont présentes (ou représentées), les Aappma suivantes : Amélie-les-Bains, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, Céret, Font-Romeu, Formiguères, Ille, Le Soler, Le Tech, Maureillas, Osséja, Perpignan, les Cheminots, Porté-Puymorens, Prats-de-Mollo, Ria, Saillagouse, Saint-Paul-de-Fenouillet, Serralongue, Val d'Agly, Vernet-les-Bains, Villeneuve-de-la-Raho et Vinça ;

Sont excusées les Aappma de : Angoustrine, Dorres, Latour-de-Carol et Sahorre.

Manquantes : Caudiès-de-Fenouillèdes et Porta.

En ouverture, Michel Lopez, président de l'Aappma de Céret nous souhaite la bienvenue et rappelle que le dernier congrès de la Fédération à Céret remonte à 26 ans ! Puis il présente son Aappma et sa région du Bas-Vallespir, notant le bilan très positif du règne de son père durant 65 ans, sans oublier la Pêche et les cerises et d'un tourisme tourné vers l'avenir. Il déplore voir le niveau de l'eau baisser régulièrement. Mais il n'a pas omis de rappeler que le fléau est bien ce cormoran toujours plus invasif et destructeur piscicole. Il s'agit d'un combat encore différent de celui mené lors des pollutions de la papeterie. Ravi d'accueillir ce congrès qu'il souhaite constructif et enrichissant.

Puis Alain Torrent, Maire de Céret se dit satisfait d'accueillir notre Congrès dans sa ville. Précise que s'il n'est ni chasseur ni pêcheur, mais un fervent amateur de gastronomie de pêche et de chasse. Puis il fait des éloges tant sur les membres de l'Aappma que de la ville de Céret et de ses environs. Félicite particulièrement René Lopez pour son engagement et son dévouement à la cause de la pêche à Céret. Félicite son fils Michel qui vient de prendre la suite et lui souhaite une longue carrière comme l'a fait son père et qu'il continuera à aider la pêche localement. Il souhaite une bonne réussite à ce congrès.

Marcel Mateu salue l'Aappma de Céret qui a participé à de lourds combats depuis des lustres de son existence du temps de René Lopez, pour un milieu aquatique préservé. Mais quelle tâche ardue ! Il se remémore, qu'étant gamin, il pêchait et garde un bon souvenir de cette activité apaisante et agréable. Il promet que la Région sera toujours auprès des pêcheurs et se félicite que le lac de la Raho soit reconnu mondialement pour la pêche à la carpe.

Le président René Patau présente la « Maison Régionale de la Chasse, Pêche, Nature de Montpellier » en quelques diapos. La pose de la 1^{ère} pierre a eu lieu le 5 mars 2015 et l'édifice devrait être inauguré fin novembre/début décembre de cette année.

Il décrit l'utilité et le fonctionnement de la « Table tactile » qui pourrait être mise en circuit (par Internet) entre la Maison Régionale et les fédérations du Languedoc-Roussillon dont un module est en activité à la fédération de l'Ariège.

C'est le secrétaire général, Albert Parès, qui entame les exposés et qui présente par la projection d'un diaporama animé son « Rapport d'Activités » très détaillé concernant l'année 2014. Il retrace dans sa présentation, à l'occasion de ce dernier congrès du mandat en cours, l'historique de la communication depuis le premier document concernant la pêche dans les Pyrénées-Orientales, livret qu'il a créé en 1970, voilà 45 ans.

Comme chaque année, sont passés en revue la comparaison succincte du nombre d'adhérents des 3 dernières années. Il relève une légère hausse des effectifs, hausse bien fragile. Est passé en revue le fonctionnement des piscicultures et leur production, la répartition des alevins et des déversements d'appoint dans les Parcours Pêche de Loisir. Dans le chapitre des divers, il est grandement souligné la participation des bénévoles dans divers domaines : pêches électriques, garderie, alevinages, travaux de maçonnerie, de débroussaillage et de participation aux animations, bénévoles sans lesquels tout cela ne pourrait être possible.

Cf/pages 5 à 12 du dossier de séance)

Puis, le Directeur technique Olivier Baudier, présente à l'aide d'un diaporama les temps forts des activités de la cellule technique 2014. Est présenté le PDPG. Il détaille le plan de repeuplement de la 1^{ère} catégorie piscicole, la mise en œuvre par bassin versant, la continuité écologique, les études, suivis et sauvetages piscicoles (pêches électriques) avec un zoom sur la campagne 2014. Puis des détails sur l'étude des lacs du massif du Carlit. (bathymétrie)

(Cf/pages 13 à 18 du dossier de séance)

Dans son « Rapport Moral » le président René Patau présente par une projection imagée et largement commentée les divers points déterminants de la fédération de pêche 66. Rappel de l'utilité de l'A.G. annuelle qui permet outre le bilan, de projeter les principales actions à venir. Le congrès permet de faire le bilan de l'année écoulée devant une pluralité d'auditeurs. Et de rappeler les priorités de la FNPF qui sont de moderniser la pêche et la reconquête des effectifs, soutenir le réseau associatif et agir pour la gestion et la protection du milieu aquatique. A ce stade, il présente les diverses entités dont est construit le réseau associatif et les détaille : FNPF, Unions régionales, Club Halieutique Interdépartemental couplé avec l'EHGO (Entente Halieutique du Grand-Ouest) et l'URNE (Union Régionale du Nord-Est) dont la vignette commune permet de pêcher dans 91 départements. (Sorte de carte nationale)

Puis il retrace les constructions et embellissements et travaux de modernisation et d'agrandissement de la Casa de la Pesca. (annexe garage)

Dans le cadre de la convention de la SNSAPL (national), il donne les grilles de classification des personnels et de leur positionnement selon leur activité. (cela se traduit par leur niveau de rémunération)

Bilan ensuite sur la saison de pêche dans les divers sites : rivières -1^{ère} et 2^{ème} catégories- lacs de montagne et de plaine, parcours touristique du lac de Balcère.

Il présente les 4 actions qui ont marqué l'activité de la Fédération : la communication, la promotion et les animations, la vente des cartes par Internet et l'espace pêche de Millas, tout ceci largement détaillé.

Chapitre incontournable : l'invasion des cormorans, mais aussi des visons d'Amérique et les loutres qui s'y mettent !

Et puis quelques soucis : relèvement des débits réservés, vidange du Lanoux, mais aussi s'engager en cette fin de mandat afin de préparer la suite. Pour ce dernier motif, l'heure de la réflexion nécessaire est là pour poursuivre et/ou s'engager pour l'avenir.

(Cf/pages 19 à 29 du dossier de séance) – Plus Pages « Animations » 30 à 32 et « Repeuplements » de 33 à 42.

Suivent les interventions des officiels.

Monsieur Alain Esclopé, note que la chasse et la pêche sommes défenseurs de la nature. Nous sommes un des départements où il y a le plus de zones Natura 2000, où on a le plus de réserves naturelles et où les pêcheurs et les chasseurs ont le plus d'actions complémentaires en faveur de la protection des milieux. Sur les cormorans, les lieutenants de l'ouveterie avec Antoine Ramos agissent autant qu'ils le peuvent dans les quotas autorisés. Certes pour les réguler, les pêcheurs ne peuvent y aller avec des cannes à pêche et qu'il faut donc des fusils. Nous pourrions faire mieux si on nous donnait des possibilités plus importantes, car il est vrai que 140 unités est un nombre très insuffisant.

Monsieur Robert Garrabé qui connaît bien les dirigeants de la pêche locaux les félicite pour leur engagement et leur valeur. Se dit pleinement d'accord pour les actions d'une grande fédération dynamique regroupant 12.000 pêcheurs autour d'une pêche pour tous. Dynamique par l'organisation de manifestations, de formation, de communication mais aussi des actions menées vers les jeunes et avec le respect de l'environnement et félicite René Lopez pour son combat pour un Tech propre. Satisfait aussi de la portée de la

pêche sur l'économie locale. C'est la raison pour laquelle le CD sera à nos côtés pour donner à la fédération toutes les dimensions qu'elle mérite. Félicite tous les bénévoles qui oeuvrent au détriment de leur vie personnelle parfois.

Madame Martine Rolland dit que l'engagement du Conseil Général en faveur de l'environnement n'est plus à démontrer et nous soutien dans l'entretien et la restauration des berges, la lutte contre les plantes envahissantes et dans la gestion de l'espace viticole. Dit que le CD66 est chef de file dans sa conception de la politique de l'eau, ressource essentielle à la vigne et à travers les plans d'action pour les cours d'eau. Reconnaît que notre expérience est un atout pour cette protection du milieu aquatique.

Avant l'intervention de madame la Présidente du CD66, le président René Patau lui donne rendez-vous pour la fête de la pêche et au féminin en juin et pour les journées communes FD66/CD66 du Long-d'en-Bas en juillet et août et lui remet la « Médaille d'Honneur de la Fédération » pour le soutien permanent du CD66 à la cause de la pêche.

Dans son discours, madame Hermeline Malherbe remercie le président et l'ensemble des pêcheurs pour cet honneur et s'en dit très émue. Elle excuse madame Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat empêchée et dit qu'elle est très attachée et attentive aux problèmes qui ne manquent pas. Madame Malherbe remercie René Patau pour son engagement à la pêche dans le département mais aussi au niveau Régional, toujours aussi combattif pour défendre tout ce qui est activité pêche. Elle remercie les acteurs bénévoles et les gardes bénévoles pour leur défense dans ce milieu.

Concernant la Maison de la Pêche et de la Chasse à Montpellier, les choses sont bien engagées et rien à bouger de ce côté-là, et félicite René Patau qui a su organiser, fédérer et professionnaliser la pêche qui, si elle reste un loisir, est une activité à part entière.

Elle défend 3 points. L'aspect environnemental de la Casa de la Pesca à Millas avec à la fois du patrimoine piscicole mais également aquatique avec les conditions d'une pêche durable pour tous ainsi que l'entretien des cours d'eau. En 2^e point, Il y a le côté social et éducatif entrepris par la fédération dont elle très attentive, surtout pour l'accueil des jeunes autour de la pêche et de l'environnement. Relate le lien social entre les générations qui est une valeur incontestable. Dans le 3^e point de la dimension économique, voir avec le tourisme comment aller plus loin sur l'application économique de la pêche sur notre territoire départemental. De rappeler que nous avons 1300 km de rivières et 60 lacs de montagne qui représentent un atout fort pour déterminer la place que prend la pêche de loisir dans notre département au niveau économique et touristique.

En conclusion, elle dit nécessaire de travailler dans le dialogue, évoquant les « écologistes de salon » mais qu'avec les chasseurs, nous sommes de vrais écologistes de terrain efficaces parce qu'il faut mettre un mot derrière le mot écologiste, disant que les premiers cités ont une vision très étriquée de ce qu'est la protection de la nature et que pour d'autres il est très difficile de dialoguer, évoquant ici le monde agricole dont l'objet se situe bien évidemment autour de l'eau dont le sujet est sensible et d'évoquer le partage. Elle appui sur la nécessité d'union, de dialogue et d'écoute pour pouvoir trouver les solutions et non de se combattre.

Pour la conclusion du congrès, Madame Josiane Chevalier, Préfète, reconnaît l'utilité de ces temps forts que sont les AG et Congrès, surtout d'être tenus dans différents points du département par les diverses entités. Elle précise au président René Patau que si la chasse à mis hier, lors de leur congrès à Tautavel la barre haute pour la tenue du congrès, qu'il n'est pas en reste vu la qualité des divers exposés projetés ici par un travail d'équipe par les divers bénévoles. Avec les services de l'Etat, (DDTM, ONF, ONCF, ONEMA) précise que nous sommes un interlocuteur clé dans les missions exercées à la tête de 12.000 adhérents. Elle insiste sur 3 points : notre compétence en matière de gestion piscicole et de protection du milieu aquatique, reconnue et démontrée, citant

divers exemples. Elle précise suivre particulièrement la gestion des débits réservés, situation tendue entre les services de l'Etat et le monde agricole et préférant le dialogue à l'opposition et au conflit. Se disant pragmatique, il faut tout d'abord voir toutes les économies d'eau que l'on peut faire au niveau départemental et regarder en face les besoins d'eau de manière très objective.

Elle entend, en qualité de Préfète, assurer pleinement ses responsabilités sans qu'on lui impose au niveau régional des mesures qui ne correspondent pas à notre état d'esprit ni à la méthode rappelée. Elle précise qu'elle a pris récemment un arrêté au 20^e, dérogeant comme la loi l'y autorise, sur la base de dossiers très argumentés, dérogation approuvée par le CODERST qui a reçu un avis favorable d'un hydrogéologue, personne qualifiée pour cet organisme. Elle engage les présidents de la Pêche, de la Chasse et de la Chambre d'Agriculture à poser un dialogue plus serein et qu'avec la bonne volonté des uns et des autres nous parvenions à de bons résultats.

Le 2^e point qu'elle souhaite mettre en avant, c'est la praticité de la pêche dont nous sommes les garants et un acteur incontournable dans la réglementation de la pêche. Ce travail s'inscrit dans la durée avec la volonté de réponse aux attentes de nos adhérents en conservant les enjeux du milieu avec les règles établies. Souligne l'engagement particulier en faveur de la jeunesse au travers des différentes animations scolaires et périscolaires, les journées d'initiation en partenariat avec le Conseil Départemental.

En 3^e point, et parlant de l'emploi, la formation de stagiaires, ce que la président de la République souhaite largement développer. Se dit satisfaite que nous soyons attentifs aux attentes des pêcheurs dans le cadre de la pêche de loisir tout en innovant et développant la vente de cartes de pêche par Internet, ce qui permettra de connaître les comportements des pêcheurs et le choix des produits.

En conclusion, notre fédération porte une politique qui s'inscrit dans la durée et dans cette dimension du développement durable et cette dimension environnementale. Une fédération qui a su mettre sa compétence et sa rigueur dans la gestion piscicole et la pratique, ainsi que le développement du loisir pêche. Se dit pouvoir compter sur les pêcheurs catalans que nous sommes pour innover et faciliter l'apprentissage de la pêche et continuer à être les sentinelles de la solidarité.

La séance est levée à 12 h. 55

Nota : Une demande de candidature pour la tenue du congrès 2016 est lancée à l'attention des Aappma. (*Plaine, Agly ou Cerdagne/Capcir*)

Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'A. PARES', written over a light blue rectangular background.

Albert PARES